

# Formation et enracinement des chercheurs.

## Le partenariat en coopération

Président de séance

**Souleymane Niang**

*Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)*



# Formation et enracinement des chercheurs. Le partenariat en coopération

## INTRODUCTION

Tous les observateurs avertis en conviennent. La formation des hommes est la clé pour l'instauration d'une recherche durable. Les pays du Sud qui constituent les maillons faibles de la recherche au niveau mondial ne font pas exception à cette règle.

Toutefois, cette affirmation unanimement partagée sonne un peu comme un paradoxe au regard du devenir des chercheurs que les pays du Sud ont contribué à former à prix d'or.

Le phénomène de l'exode des compétences n'est-il pas l'un des principaux défis que ces pays et la coopération internationale doivent relever ?

Les statistiques du rapport du PNUD sur le développement humain sont assez évocateurs. En 1987, près d'un tiers du personnel qualifié africain était parti pour l'Europe. Entre 1985 et 1990, le nombre des cadres moyens et supérieurs que l'Afrique avait perdu avait atteint 60.000. On cite l'exemple du Ghana où près de 60% des médecins formés au début des années 1980 seraient actuellement à l'étranger.

Il est certain que cette hémorragie de compétences et de savoir-faire n'est pas sans effet sur la stagnation dans laquelle la recherche se trouve confinée dans la plupart des pays du Sud.

Nous traiterons le thème qui nous est confié, en nous inspirant de la situation qui prévaut dans la plupart des pays francophones d'Afrique, pour essayer de répondre à quelques questions simples que se pose tout gestionnaire de la recherche.

1. Quels objectifs pour la formation des chercheurs du Sud ?
2. Comment former les acteurs de la recherche pour améliorer les chances d'atteindre ces objectifs ?
3. Que faire pour retenir et enraciner ces chercheurs au Sud ?

## **QUELS OBJECTIFS POUR LA FORMATION DES CHERCHEURS DES PAYS FRANCOPHONES DU SUD ?**

Il convient, pour répondre à cette question, de fixer des ambitions qui permettront à la recherche africaine de se hisser et de se maintenir à un niveau international standard.

- La formation devra contribuer à former des hommes et des femmes capables de promouvoir le développement des capacités scientifiques endogènes dans les pays du Sud. Ces acteurs constitueront progressivement une masse critique de chercheurs performants au niveau international. Des hommes de science capables d'identifier leurs besoins, de définir leurs programmes prioritaires et de les réaliser avec les moyens disponibles en utilisant si nécessaire, la collaboration de la communauté scientifique internationale.

Ces chercheurs contribueront ainsi à générer des connaissances susceptibles de guider les choix politiques et technologiques essentiels au développement.

Si ces conditions ne sont pas réalisées, les chercheurs africains demeureront à l'état d'exécutants de projets dont ils n'auront pas contribué à la conception et pour lesquels aucun suivi efficace ne sera possible.

L'objectif principal fait donc de la recherche dans les pays du Sud un outil de développement qui contribuera à libérer ces Etats des fléaux qui continuent à les miner de l'intérieur tels que la faim et la sous-alimentation, la maladie, l'analphabétisme et l'obscurantisme, l'incapacité de valoriser son environnement...

## **COMMENT ORGANISER LES FORMATIONS POUR AMÉLIORER LES CHANCES D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS ?**

Plusieurs formules peuvent être envisagées :

### **1. Organiser une formation initiale au sein d'institutions du Nord**

C'est le cas de nombre de jeunes des pays du Sud qui accèdent aux universités d'Europe et d'Amérique pour recevoir la globalité de leur formation universitaire. Les plus doués d'entre eux parviennent à accéder aux équipes parmi les plus prestigieuses et à maîtriser l'utilisation des équipements les plus sophistiqués. Leurs découvertes seront publiées dans des revues de grande réputation au niveau mondial.

Toutefois, dans ce cas, la plupart des sujets d'études s'inscriront dans des priorités de recherche définies par des équipes du Nord et parfois sans aucun rapport avec les préoccupations de développement des pays et des populations du Sud.

Une telle formation peut certes générer des chercheurs de renom dont l'impact peut être bénéfique s'ils trouvent sur place dans leur pays des infrastructures de base pour poursuivre leurs programmes de recherche initiaux. Certains des cadres formés peuvent réussir leur

adaptation aux conditions existantes au Sud, une fois de retour dans leur pays.

Mais plusieurs de ces jeunes chercheurs n'auront pas cette chance. Totalement déconnectés des réalités de leurs pays, ils courent le risque d'être déçus face à un environnement où les équipements sophistiqués auxquels ils sont accoutumés seront absents ou difficiles à maintenir par des universités et institutions de recherche peu fortunées.

Les chances d'un retour dans les pays d'Europe ou d'Afrique où la formation initiale a été dispensée deviennent alors très grandes. Les salaires attrayants feront pencher la balance. Cette catégorie de chercheurs ne viendra sans doute pas renforcer les capacités endogènes des institutions du Sud.

Il leur reste encore, si les moyens financiers peuvent être dégagés, la possibilité de venir ponctuellement prêter main forte à leurs confrères demeurés en Afrique pour dispenser quelques enseignements dans des secteurs de pointe.

## **2. Organiser la formation initiale dans des institutions du Nord en partenariat avec des universités ou centres de recherche du Sud**

Le fait de maintenir une collaboration étroite avec une institution africaine par exemple, oblige à définir les thèmes de recherche en accord avec des chercheurs d'universités africaines qui seront d'un bon conseil pour la pertinence du choix du thème par rapport aux réalités des pays d'origine. Dans certains cas, lorsque les disciplines comportent une part d'étude sur le terrain, cette dernière peut être organisée avec profit dans le pays d'origine sous la supervision de chercheurs seniors existants sur place.

Ces expériences de co-direction sont souvent parachevées par la constitution de jurys mixtes impliquant la participation de professeurs du Nord et du Sud, et même la délivrance du diplôme sous le double sceau des deux universités. La paternité des résultats obtenus est également partagée entre les deux équipes du Sud et du Nord.

Il est démontré que de telles formations organisées en partenariat dans le cadre de contrats formation-insertion établis entre universités, grandes écoles et institutions de recherche du Sud et du Nord facilitent le retour des chercheurs formés dans leurs pays d'origine. Leur enracinement est garanti s'ils trouvent sur place un poste d'accueil et des conditions de travail minimales.

## **3. Organiser la formation dans des institutions d'enseignement et de recherche du Sud**

Lorsque les conditions de travail et d'encadrement sont réunies, ce type de formation a l'avantage de coller aux réalités et aux priorités des établissements d'enseignement et de recherche du Sud. Il ne doit être organisé que s'il permet de garantir une qualification.

La formation d'un bon niveau gagne donc à mettre en oeuvre toutes les potentialités, au besoin en créant des structures régionales ou à vocation régionale au sein desquelles les ressources matérielles et humaines seront mises en commun. Dans certains cas, une coopération universitaire triangulaire ou même quadrangulaire impliquant des institutions du Nord et du

Sud peut améliorer les conditions d'encadrement et de constitution de jurys mixtes.

L'utilisation des techniques modernes d'enseignement à distance permettra d'associer des spécialistes de réputation mondiale même si ces derniers ne sont pas en mesure de faire le déplacement dans les pays concernés.

La création de points et centres SYFED à proximité facilitera l'accès rapide à la documentation existante et aux banques de données.

De telles formations peuvent également être soutenues par des bourses d'excellence et des bourses en alternance financées dans le cadre de coopérations bilatérales et multilatérales francophones pour faciliter des séjours de plus ou moins longue durée au sein d'institutions du Nord ou du Sud disposant de possibilités complémentaires.

Des jeunes chercheurs déjà engagés dans des activités d'enseignement pourront ainsi combiner leurs fonctions au sein de leurs universités avec une appartenance à des équipes d'Europe et d'Amérique.

Ainsi se mettront progressivement en place des équipes de chercheurs performants qui renforceront au fil des ans leurs compétences dans le domaine de l'encadrement de la recherche et mettront leur capital d'expérience à la disposition des institutions de formation et de recherche des pays du Sud.

Il va sans dire que cette troisième formule de formation réduira de façon importante l'exode des compétences en direction des pays du Nord. Les chances d'enracinement du jeune chercheur sont, de ce fait, considérablement renforcées si des conditions minimales lui sont offertes, notamment la création de postes pour accueillir et fixer les nouvelles compétences.

#### **4. Organiser des cycles de formation permanente, et des séjours de réimprégnation**

Au delà de la formation initiale, nous pensons que tout chercheur du Sud a besoin de renouveler périodiquement ses contacts avec d'autres équipes du Sud et du Nord, pour échanger les expériences, raffermir certaines connaissances et accéder à certaines technologies nouvelles de pointe. Car une réinsertion réelle ne peut pas se concevoir sans une bonne participation à la vie scientifique internationale pour rompre l'isolement du chercheur. C'est là qu'intervient l'importance de la vie en réseau pour non seulement recevoir les fruits de la découverte scientifique, mais également contribuer à enrichir les banques de données à partir de découvertes générées au Sud.

#### **QUE FAIRE POUR ENRACINER LES CHERCHEURS DU SUD ?**

Le développement d'une véritable capacité de recherche au Sud passe par la création des conditions pour faciliter la stabilisation et l'enracinement des chercheurs. Ces conditions sont multiples.

### **1. Il faut aider les universités et centres de recherche à se doter d'équipements adéquats et performants**

Outre les dotations fournies par l'Etat en fonction de programmes prioritaires en cours ou à initier, des équipements peuvent être acquis progressivement en tirant profit des projets de recherche. Tout devra être mis en oeuvre pour rentabiliser l'utilisation de ces équipements en les rendant, chaque fois que possible accessibles à plusieurs institutions du pays ou de la région.

La politique de renforcement des infrastructures sera optimisée si les barrières entre universités et instituts et centres de recherche pouvaient être transcendées.

Il en sera de même lorsqu'il s'agira d'organiser la maintenance et le renouvellement des équipements.

C'est le lieu de rappeler l'intérêt de procéder au regroupement de moyens de travail pour faciliter leur gestion et créer les complémentarités inter-institutions.

L'expérience des polycentres tels que celui en voie de création à Brazzaville par l'ORSTOM doit être privilégiée.

Il ne fait pas de doute que le jeune chercheur qui trouve au Sud les conditions d'équipement scientifique pour son épanouissement améliorera ses chances de gagner le pari de son enracinement.

### **2. Il faut faciliter l'intégration et la participation de chercheurs du Sud à des réseaux internationaux performants dans le cadre de coopérations Sud-Sud et Nord-Sud**

L'organisation de projets de recherche conjoints impliquant des équipes inter-institutions du Sud et du Nord devra être encouragée par le biais de jumelages et d'accords de coopération axés autour de thèmes de recherche bien définis.

### **3. Il faut aider le Sud à valoriser sa recherche**

Le partenariat doit être privilégié non seulement au moment de la conception des programmes, mais également lors du traitement des données et de la publication de résultats. Des règles claires devraient être mises sur pied pour cerner le problème de la paternité des résultats lors des travaux réalisés en commun.

Par ailleurs, il est évident que le chercheur du Sud gagnera à améliorer son image au sein de son environnement en affirmant sa capacité à apporter des contributions positives pour la solution des problèmes qui se posent à la communauté où il vit : connaissance des plantes médicinales, amélioration des pratiques et des technologies endogènes, renforcement de la production végétale et animale, protection de l'environnement, etc....

Enfin, les équipes du Sud doivent être partie prenante dans la réalisation de contrats d'appels d'offres nationaux et internationaux portant sur leurs pays lorsque des financements sont accordés dans le cadre de coopérations bilatérales et multilatérales.

#### **4. Il faut surmonter les obstacles psychologiques qui peuvent paralyser l'efficacité du chercheur**

Le scientifique du Sud devra relever les défis scientifiques en se débarrassant de certaines tares psychologiques qui peuvent freiner son accès à la modernité sans perdre les racines de sa culture.

Le développement sera ainsi perçu comme un processus d'épanouissement des facultés humaines et d'enrichissement culturel.

Par ailleurs, la libéralisation en cours des régimes politiques en vigueur dans plusieurs pays du Sud permettra d'accroître les espaces de liberté et de supprimer les contraintes qui pourraient paralyser l'épanouissement de la recherche.

#### **5. Il faut aider les pays du Sud à valoriser le métier de chercheur**

En dotant les personnels de recherche de statuts et de perspectives de carrières claires conduisant à des traitements décents, on contribuera à les libérer du poids de contraintes matérielles pour les aider à se concentrer pleinement sur leurs activités de recherche.

Les résultats attendus seront valorisants à la fois pour la qualité de la production scientifique et la stabilité du chercheur qui se sentira rassuré et considéré.

Il est important que les carrières reposent sur des évaluations basées sur des critères rigoureux et objectifs acceptés par la communauté scientifique elle-même. A cet égard, l'exemple des Comités Consultatifs du CAMES gagnerait à être connu et expérimenté par d'autres régions du Sud.

Les exigences de carrières sont également valables pour les auxiliaires de recherche.

En effet, face à l'accumulation des progrès scientifiques et technologiques, les fonctions d'ingénieur et de technicien de recherche sont en pleine mutation. Le processus de production de données et de résultats se complexifie, non seulement par les outils utilisés, mais également par l'organisation du travail qui fait de plus en plus appel à la capacité de réflexion et d'initiative. Cela entraîne un accroissement du niveau scientifique des auxiliaires qui peut susciter de leur part des ambitions légitimes de carrière.

Il serait également judicieux que des initiatives soient prises pour créer des motivations susceptibles d'encourager les équipes les plus performantes.

Le Fonds francophone de la recherche dont la création sera envisagée lors des présentes Assises peut à cet égard apporter une contribution positive pour stimuler la recherche au Sud.

Ainsi, les équipes et les projets recommandés par les universités et centres de recherche pourraient être sélectionnés par des Comités internationaux d'Evaluation mis en place par l'AUF-UREF et bénéficier d'un soutien matériel et financier.

On pourrait imaginer que les financements soient assurés dans le cadre de contrats d'association à durée déterminée comportant des périodes d'évaluation échelonnées tout au long du déroulement des projets de recherche.

Ces contrats d'association qui comprendraient une part de formation à la recherche,

pourraient faciliter la constitution d'équipes nationales et régionales et la création de polycentres.

Dans ce cadre, des compléments de salaires pourraient être envisagés pour motiver les chercheurs les plus méritants sur la base de leurs performances scientifiques.

La sélection des projets et équipes associés devraient veiller à ne pas défavoriser les universités et centres de recherche les plus jeunes qui ont le plus besoin de la communauté internationale.

## **CONCLUSION**

Si l'espace francophone tend à être considéré comme un ensemble cohérent et solidaire, le renforcement de son potentiel de recherche passe par l'amélioration des performances de ses partenaires du Sud qui constituent les maillons faibles.

Pour parvenir à ce résultat, il importe non seulement de former des hommes compétents, mais également de créer les conditions pour leur épanouissement.

Ainsi, même les meilleurs d'entre eux demeurent attachés à leurs structures qu'ils contribueront à renforcer pour leur permettre d'évoluer progressivement vers la constitution de pôles d'excellence au Sud.

C'est par ce biais que les pays du Sud seront en mesure de rechercher de nouvelles voies fondées sur leur créativité pour renforcer leur développement.

Ainsi l'espace scientifique francophone apparaîtra comme un espace d'espoir.



**François Kourilsky**  
*Directeur général du Centre National  
de la Recherche Scientifique (CNRS), Paris (France)*

## La coopération scientifique à objectifs partagés en Francophonie

Je vous remercie de votre invitation à parler devant ces Assises de la Francophonie. Comme beaucoup d'entre vous le savent sans doute, la Francophonie fait partie depuis très longtemps des préoccupations du CNRS, qui y consacre annuellement un financement important. Je suis donc naturellement très heureux de voir le nombre des pays ayant le français en partage s'élargir vers des pays d'Europe centrale et orientale avec lesquels la France a eu longtemps des relations scientifiques et intellectuelles privilégiées.

L'effort du CNRS en faveur de la langue française s'exerce d'abord dans la recherche sur cette langue même, sur ses spécificités régionales et son histoire ; deux entreprises presque achevées aujourd'hui en témoignent : le Trésor de la Langue Française et les Atlas linguistiques. En particulier, le Trésor de la Langue Française est une oeuvre considérable, menée par le CNRS depuis 30 ans, et ayant coûté près d'un milliard de francs. Terminé en 1995, ce monument en 16 volumes sera la référence mondiale de la langue française. Le CNRS fait également de nombreux efforts en faveur du français comme langue scientifique, à travers des soutiens aux colloques, revues et autres publications dans notre langue. Notre société " CNRS Editions " édite chaque année plus de 100 livres scientifiques en langue française. La diffusion de l'information scientifique réalisée par l'INIST (Institut d'Information Scientifique et Technique), en trois langues, implique deux bases de données, PASCAL pour les sciences dites " dures " et FRANCIS pour les sciences sociales et humaines.

Naturellement, la mission fondamentale du CNRS est la recherche de base dans tous les domaines de la science ; sa contribution principale à la Francophonie est donc celle qui s'exerce dans l'activité quotidienne de recherche, à travers des coopérations avec d'autres chercheurs francophones.

Je voudrais vous faire part aujourd'hui des idées qui, au CNRS, orientent notre coopération scientifique entre pays francophones.

Les principes fondamentaux de la coopération du CNRS avec ses partenaires étrangers, en particulier les pays en développement sont les suivants. En premier lieu, la qualité. Une collaboration, pour être efficace, doit avoir un objectif scientifique et s'établir sur la base d'une qualité scientifique évaluée internationalement, avec des partenaires reconnus. Par ailleurs, une coopération doit servir les intérêts de chacun des partenaires. Ceci implique le désir clairement exprimé par les laboratoires de travailler ensemble. De même, des scientifiques

régionaux doivent être impliqués dans le projet de recherche concerné. Ce point manifeste le refus du CNRS d'accepter des coopérations qui font de notre partenaire un simple terrain d'expériences et de recherches, en particulier dans les pays en développement. Enfin, l'accord du gouvernement du pays concerné est essentiel pour une collaboration durable, à l'échelle de la durée d'un projet scientifique.

Il est aussi de la responsabilité du CNRS d'introduire la recherche scientifique dans des actions plus larges qui peuvent relever du développement économique et social et surtout de la formation.

Les modes de mise en oeuvre de ces principes sont souples et diversifiés pour satisfaire aux besoins variés exprimés par les différents pays et les laboratoires. L'outil principal de ces coopérations reste la **convention bilatérale** signée entre le CNRS et un partenaire central de chaque pays. Une telle convention permet de financer des échanges de personnes sur des projets bien identifiés. Il en existe actuellement avec beaucoup de pays francophones, qu'ils soient développés (Belgique, Suisse, Canada), en voie de développement comme les pays du Maghreb, le Vietnam et le Liban, ou d'Europe centrale comme la Roumanie et la Bulgarie. L'efficacité de ces conventions rencontre deux limites. En premier lieu, elles sont lourdes à organiser comme à modifier et ne sont donc mises en place que quand le nombre de coopérations est important.

D'autre part, elles mettent souvent en rapport le CNRS avec les organismes centraux de recherche équivalents du CNRS, en laissant à l'écart les universités. Pour remédier à cet inconvénient, nous avons cherché à ouvrir les conventions à des laboratoires universitaires étrangers. Dans certains cas, comme au Liban ou dans le Maghreb, le CNRS a apporté son savoir-faire auprès des organismes de recherche et des universités pour le développement de liens entre eux en matière de recherche. Surtout, une structure légère, les **programmes internationaux de coopération scientifique**, a été créée : elle peut être mise en oeuvre avec des universités sans accords formels préalables, et permet de soutenir des actions bien identifiées et régulièrement évaluées, pendant 3 ou 4 ans.

Cette forme de coopération semble correspondre aux souhaits des chercheurs. Elle a connu un grand succès, en particulier dans les pays francophones, à la fois développés (Suisse et Belgique, souvent avec d'autres pays européens) et en développement. Un exemple particulièrement satisfaisant est le programme d'étude des applications de la catalyse à la valorisation des ressources naturelles maghrébines qui associe le CNRS aux universités algériennes, marocaines et tunisiennes. Un autre exemple est celui qui associe le CNRS à l'Institut du Sahel et au comité intergouvernemental de lutte contre la sécheresse au Sahel pour une étude intégrée des écosystèmes pastoraux de cette région. Enfin, grâce à ces programmes, des coopérations entre pays développés et en développement se mettent en place, comme dans ce projet de génétique et d'épidémiologie des différentes populations de magots en Algérie qui associe CNRS et laboratoires suisses et algériens. Avec de tels exemples, on peut espérer qu'une communauté scientifique francophone se développe efficacement.

Le plus récent des instruments de coopération mis en place par le CNRS va justement dans ce sens. Quand de véritables communautés de chercheurs se développent, que des coopérations s'installent dans la longue durée et demandent des efforts plus importants, les

**associations de laboratoires** sont la solution optimale. Dans l'Europe des douze, dans les régions frontalières où les relations sont très intenses, nous utilisons une structure organisée, les LEA, (Laboratoires Européens Associés). Plusieurs **Laboratoires Européens Associés** avec la Wallonie, le Luxembourg, la Suisse ou la Catalogne ont été créés, dans une ambiance francophone. Des **jumelages de laboratoires** moins formels existent avec d'autres pays, comme la Roumanie (en mathématiques) ou le Vietnam (en chimie), tandis qu'un projet est très avancé avec la Tunisie. J'espère d'ailleurs que d'autres projets de ce type viendront consacrer dans les années prochaines la réussite des nombreuses coopérations francophones en cours entre nos différents pays. Ces jumelages fournissent la souplesse nécessaire à la formation des chercheurs et techniciens, l'adaptation des techniques, l'échange de matériel, etc...

Voici pour l'organisation des coopérations scientifiques internationales telle que nous la concevons au CNRS : diversifiée en fonction des besoins des laboratoires, souple pour s'adapter aux cas particuliers. Toutes ces coopérations, je l'ai dit, s'appuient sur un principe d'égalité et d'objectifs scientifiques partagés. Ces principes n'excluent pas un **déséquilibre provisoire** dans les relations, qui peut exister dans certains domaines entre pays développés et doit être considéré comme normal dans les relations entre pays développés et en développement.

Ce déséquilibre trouve sa justification dans le rôle de la **formation à la recherche et par la recherche sur projets conjoints**, qui est au coeur de la stratégie de développement nationale comme internationale du CNRS. Le CNRS est convaincu que la formation permanente des chercheurs est au coeur de sa mission. Cette vocation concerne aussi les chercheurs des pays avec lesquels le CNRS est en coopération, et elle est de l'intérêt à long terme du CNRS lui-même. Il n'est d'ailleurs que de compter le nombre de chercheurs étrangers où d'origine étrangère au CNRS pour se rendre compte de la vanité qu'il y aurait à vouloir établir des frontières nationales rigides dans la formation des chercheurs : au total 1047 chercheurs dans les laboratoires du CNRS sont originaires de pays francophones, parmi lesquels 272 sont des chercheurs titulaires du CNRS, 36 des chercheurs associés, les autres étant des thésards. La création d'une association des Anciens du CNRS en Tunisie montre bien la force de ce réseau. Le souci de la formation des hommes est le ferment de la construction d'une communauté scientifique particulièrement ouverte à la coopération et au développement international, équilibre de la recherche scientifique.

Outre l'accueil de nombreux chercheurs dans nombre de ses laboratoires, le CNRS participe à la formation des jeunes chercheurs de pays francophones par des universités d'été (par exemple en Tunisie en informatique, en électronique et tout récemment en biologie moléculaire) ; il a également participé à l'Université d'été francophone qui a réuni à Sofia de nombreux responsables d'Europe centrale et orientale autour de la science de l'eau et de l'environnement. Il s'est associé par ailleurs à des universités libanaises et à l'Université de Grenoble pour mettre en place les bourses Rammal Rammal pour de jeunes physiciens libanais, initiative qui a été soutenue par les institutions gouvernementales françaises et libanaises et de nombreuses Associations. La première bourse vient d'être décernée à une jeune physicienne libanaise qui pourra ainsi poursuivre ses études à l'Université de Grenoble. Plus largement, les bourses de docteur-ingénieur sont de bons moyens de prolonger des

formations et de développer des coopérations entre pays francophones, qui restent au centre des projets de coopération internationale du CNRS, en particulier avec les pays en développement. Enfin, des prix de thèse décernés à de jeunes stagiaires contribuent à faciliter leur insertion professionnelle dans leur pays d'origine.

Rigueur scientifique dans les coopérations et souci d'un développement équilibré des potentiels humains de recherche, tels sont donc les deux principes du CNRS. Pour l'avenir, la part des pays francophones dans les coopérations du CNRS devrait s'accroître et bénéficier du maintien d'un souci particulier. Pour renforcer l'efficacité des coopérations entre pays francophones et créer une véritable communauté scientifique francophone, le CNRS considère comme souhaitable d'**élargir ses propres coopérations vers des partenaires extérieurs et des financements extérieurs**. Dans cet esprit, le CNRS s'est rapproché de l'ORSTOM, avec lequel il a ouvert un bureau commun à Tunis, et souhaite faire de même avec les autres grands organismes de recherche français concernés (ainsi, une participation commune avec l'ORSTOM, le CNET et le CEA est en projet pour l'année internationale de l'Electrojet équatorial). D'autre part, il reste en contact avec les structures de l'Union européenne susceptibles d'aider ces coopérations, ainsi que celles des Nations-Unies.

Pour ces mêmes raisons, le CNRS a décidé d'adhérer à l'AUPELF-UREF, qui constitue un excellent vivier de futures coopérations fructueuses.

De bonnes raisons existent donc d'espérer un sensible développement des coopérations francophones dans les prochaines années : le potentiel de chercheurs augmente rapidement, en particulier dans les pays en développement. De nombreux projets sont actuellement à l'étude, et plusieurs viennent d'être nouvellement soutenus ; enfin, le récent sommet de la Francophonie, en créant un fonds multilatéral pour la recherche, a clairement témoigné de l'importance qu'a pour les Gouvernements la coopération entre chercheurs francophones. Dès lors que les outils nécessaires sont au point et que la volonté d'agir est présente chez tous, j'ai pleine confiance dans les chercheurs pour développer les projets qui leur tiennent à coeur.

**Michel Levallois**  
*Président du Conseil d'Administration  
de l'Institut Français de Recherche Scientifique  
pour le Développement en Coopération (ORSTOM), Paris (France)*

## Les enjeux et les exigences de la coopération scientifique avec les pays du Sud : la formation et le partenariat

Il n'est sans doute pas inutile que je rappelle la position de l'ORSTOM dans le dispositif français de recherche. A la différence du CNRS, l'ORSTOM, comme le CIRAD, a pour mission une recherche finalisée vers le développement, plus particulièrement vers l'agronomie tropicale et les activités agricoles dans le cas du CIRAD, vers la connaissance des milieux tropicaux et des ressources naturelles, la compréhension des écosystèmes et des maladies à vecteur et des sociétés en développement dans le cas de l'ORSTOM. Ils ont tous les deux pour mandat de mettre en oeuvre une coopération scientifique avec les pays du Sud et plus particulièrement envers les pays en voie de développement d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. C'est dire combien ces deux organismes se sentent concernés par la décision du Sommet des Chefs d'Etat de relancer la recherche au Sud et par l'initiative de l'AUFPEL-UREF de convoquer ces Assises.

C'est avec un très grand plaisir que je prends la parole ici aujourd'hui à cette table ronde consacrée à la formation et à l'enracinement des chercheurs, ainsi qu'au partenariat en coopération. Ces thèmes sont en effet au coeur de la mission de l'ORSTOM. Le Recteur SEDDOH a remarquablement présenté les stratégies à mettre en oeuvre pour former les chercheurs du Sud et les universitaires, et pour leur permettre de rester fidèles à la recherche et à leur pays ou leur continent d'origine. Nous partageons ses analyses et nous essayons de mettre en oeuvre ses propositions. Que pourrais-je donc dire de plus, sinon compléter et renforcer ses propos en apportant le témoignage de ce que l'ORSTOM fait en Afrique francophone, au Nord et au Sud du Sahara.

Depuis la réforme en 1984 prévoyant que la recherche pour le développement devait être faite en coopération, l'ORSTOM s'est efforcé de construire une coopération scientifique qui ne se décline plus en nombre de centres et en effectifs de chercheurs expatriés, mais qui se décline en effectifs de thésards encadrés et de stagiaires accueillis, en programmes de recherche conjoints, donc partagés, en effectifs de chercheurs associés et soutenus, en Réseaux thématiques et centres de recherche avec lesquels s'est établie une " coopération adaptée ", pour reprendre une formule du Président du CIRAD<sup>1</sup>.

---

1 CIRAD, *Echos* n°5, juillet 1993

En matière de formation, nous avons, au cours de ces dernières années et, plus particulièrement depuis le Forum des partenaires de 1991, ordonné nos actions de formation et d'enracinement des ressources humaines afin qu'elles forment un itinéraire logique et efficace qui conduit de l'université à la recherche, et qu'elles s'inscrivent dans un partenariat durable.

C'est ainsi qu'avec l'appui des Ministères de la Recherche et de la Coopération nous avons pu mettre en place quatre types d'instruments de formation à la recherche et d'accès au partenariat.

**Les premiers concernent l'initiation à la recherche** et permettent d'accueillir et d'encadrer des étudiants de DEA, de licence ou de maîtrise, le plus souvent dans le cadre d'accords signés avec les universités, comme à Dakar, Ouagadougou, Niamey, Brazzaville, Yaoundé. En 1992, sur 172 stagiaires étrangers pris en charge, 143 étaient africains. 92 d'entre eux ont été formés sur place, 16 ont rejoint des équipes installées dans des pays voisins, et 15 autres ont été accueillis dans des laboratoires français.

**Les seconds instruments de formation et d'accès au partenariat concernent la formation à la recherche** et s'adressent aux étudiants de 3ème cycle. En 1992, 76 allocations de recherche ont été attribuées à des scientifiques africains (sur 110 allocations distribuées à des étudiants étrangers). Les thèses sont faites sur des sujets qui intéressent directement l'Afrique et sont poursuivies en alternance entre l'Afrique et la France. Si la thèse est soutenue dans une université française, une restitution des résultats vers le pays concerné est organisée.

**Le troisième type d'instruments est destiné à appuyer les jeunes chercheurs**, leur permettant d'acquérir une certaine maîtrise et une notoriété scientifique au sein d'une équipe ou d'un programme sur un thème précis et selon un calendrier rigoureux. 112 contrats d'association financés par le Ministère de la Coopération (dont 102 concernent des chercheurs africains) ont été mis en place depuis 1990. Prévu pour deux ans, ce crédit peut être prolongé pour une troisième année après une évaluation réalisée par les commissions scientifiques de l'ORSTOM, ce qui a été le cas pour 5 d'entre eux.

**Enfin, un appui est apporté aux chercheurs confirmés** et aux ingénieurs et techniciens par les contrats dits de formation-insertion (21 en 1992) qui permettent des compléments de formation très spécialisée et des recyclages, ainsi que par des accueils de courte durée et des séjours scientifiques de haut niveau. Ces derniers, mis en place grâce à un financement du Ministère de la Coopération, ont bénéficié, en 1992, à 27 chercheurs africains qui ont été accueillis pendant 62 mois dans un institut de recherche en France ou dans un pays du Nord.

Vous l'avez compris, l'intérêt et l'originalité de cette formation, c'est qu'elle est non seulement une formation professionnelle, mais qu'elle est en même temps une insertion dans la communauté scientifique francophone et internationale, car elle permet et favorise le maintien et l'enracinement des chercheurs dans leur pays. Enracinement favorisé et conforté par le partenariat scientifique dont je voudrais vous dire quelques mots maintenant.

Le partenariat, en effet, est devenu le mode normal d'exercice de la recherche pour le développement.

Il repose sur un dispositif d'institutions scientifiques avec lesquelles nous sommes liés par des accords et avec lesquelles une coopération étroite s'est installée grâce à une programmation

conjointe, à l'affectation de chercheurs expatriés. Il en est ainsi avec les Centres océanographiques de Dakar-Thiaroye, d'Abidjan, de Conakry, de Pointe-Noire, avec le laboratoire de culture in-vitro à Bel-Air que nous gérons en commun avec l'Institut sénégalais de Recherche agronomique, le groupement de sciences sociales de Petit-Bassam en Côte d'Ivoire, les Centres régionaux de l'OCCGE et de l'OCEAC à Bouaké, Niamey, Yaoundé, les Centres de recherche de Brazzaville et de Pointe-Noire que nous gérons avec la DGRST du Congo, les Centres universitaires de l'IFAN à Dakar, ceux de Dshang et Garoua au Cameroun, de Tuléar à Madagascar.

Ce dispositif d'établissements est complété par un dispositif de réseaux thématiques qui sont la réponse instinctive, normale que les chercheurs ont inventée pour coopérer, c'est-à-dire pour travailler ensemble, pour s'entraider, se soutenir, échapper à l'isolement moral et psychologique. C'est le moins cher et le plus efficace des truchements pour tisser des liens Nord-Sud, mais aussi Nord-Nord et Sud-Sud pour bâtir ce triple partenariat qu'est la communauté de chercheurs sans frontières qui, seule, pourra apporter des réponses pertinentes aux défis globaux de notre planète concernant le développement durable, demain le développement social. Car la programmation conjointe et la coopération de proximité, qui sont certainement le mode le plus spécifique de notre coopération, doivent être enrichies par une coopération bi-multi-organismes, qui mobilise non seulement les instituts, voire les universités françaises, mais également européennes. D'ores-et-déjà, l'ORSTOM anime ou appuie 42 réseaux qui pourraient être aisément renforcés, consolidés et beaucoup plus visibles, attractifs et productifs s'ils disposaient de quelques moyens supplémentaires, tels que la CORAF, le réseau Zone aride, le réseau Erosion, le réseau Savanes à long terme, Interurba, pour n'en citer que quelque-uns.

Outre l'appui que les chercheurs de l'ORSTOM apportent à ces centres, laboratoires et réseaux par leur présence, ce que nous appelons la " coopération de proximité ", l'Institut apporte à ses partenaires un appui documentaire, informatique et, depuis quelques mois, l'appui d'un réseau de courrier électronique, le réseau RIO.

Aujourd'hui, ce sont quelques 500 chercheurs africains et 250 chercheurs de l'ORSTOM qui travaillent, produisent et publient ensemble dans ce dispositif qui est encore lacunaire, inégal mais qui a l'immense mérite de fonctionner. Constitué de centres de recherche nationaux, il a vocation à répondre aux besoins spécifiques des pays et des régions où ils sont implantés. Il me paraît donc essentiel de partir de ce patrimoine, de cet acquis d'un exceptionnel intérêt pour renforcer la recherche en Afrique au Sud du Sahara.

Pour ma part, et sans avoir la moindre ambition d'être exhaustif, j'émetts deux souhaits pour le renforcement de ce dispositif :

- Le premier est celui de la mise en oeuvre d'un appui financier durable -ce qui ne veut pas dire inconditionnel- à des équipes de chercheurs africains travaillant sur des programmes d'intérêt stratégique dans des conditions matérielles convenables. Ce pourra être un des objectifs du Fonds imaginé et proposé par l'AUPELF-UREF au Sommet des Chefs d'Etat de Maurice. C'est aussi l'ambition de la Fondation Aire-Développement que les instituts français de recherche spécialisés ont créée cette année et qui devra, évidemment, travailler en étroite liaison avec le Fonds francophone de la recherche. Le moment est sans doute venu, en effet, de disposer au sein de l'espace

scientifique francophone d'instruments équivalents à ceux des grandes fondations américaines qui financent nombre d'équipes scientifiques dans les pays en voie de développement.

- Mon second souhait concerne la valorisation des résultats de la recherche. J'ai bien conscience que j'avance là une incongruité devant une assemblée d'universitaires. Mais enfin, la recherche en Francophonie, et plus particulièrement la recherche dans le Sud, doit, plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, se soucier de son aval, sinon de ses applications.

Valorisation ne signifie pas seulement valorisation économique par des brevets et des expertises rémunérées par les agents économiques, entreprises, bureaux d'études. Valoriser, cela veut aussi dire transférer, diffuser auprès des professeurs et des étudiants, des agents publics et privés du développement, des associations, des ONG, qui peuvent tirer le plus grand profit des publications, mais aussi des colloques, des débats, des conférences des chercheurs. En fait, c'est de la médiation entre la recherche et la société qu'il s'agit. L'AUPELF-UREF a déjà engagé une réflexion approfondie sur ces thèmes et beaucoup fait dans ce domaine par des publications de synthèse, des revues, des CD-ROM, par la création des points SYFED. Peut-être faut-il aller encore plus loin dans cette direction, avec les organismes de recherche cette fois. Car nous sentons bien l'impérieuse nécessité de cette médiation, même si nous sommes quelque peu malhabiles à la réaliser. Nous savons, en effet, que la recherche francophone est souvent concurrencée sur ce plan par la recherche anglo-saxonne, mais nous savons aussi que cette médiation s'impose tout particulièrement à la recherche pour le développement qui doit plus encore qu'au Nord justifier auprès des gouvernements et des opinions publiques l'intérêt de la recherche, non seulement au niveau de ses finalités, mais aussi au niveau de ses résultats.

Voilà, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, comment nous voyons non seulement la formation, mais l'enracinement des chercheurs du Sud au sein de la Francophonie. C'est un superbe chantier auquel nous avons jusqu'à présent travaillé sur le mode du bi et du bimultilatéral. C'est un chantier auquel les instances multilatérales de la Francophonie pourraient donner une signification culturelle et politique au sein de cette communauté de langue, d'histoire et de culture qu'est la Francophonie. Les pays francophones, qu'ils soient du Nord ou du Sud, ont en effet à livrer le même combat pour ne pas être exclus de la course internationale à la connaissance, pour accéder à la maîtrise des outils et des résultats du savoir, pour faire entendre leur voix dans la gestion globale de la planète. Ils ont aussi une responsabilité particulière vis-à-vis du Sud : de faire émerger une recherche qui ne soit plus " une recherche contre le tiers monde ", pour reprendre le titre provocateur du bel ouvrage passionné et passionnant de Mohamed Larbi Bouguerra, mais qui soit une vraie recherche partagée.

**Michel Guillou**  
*Directeur général de l'AUPELF*  
*Recteur de l'UREF*

## La coopération multilatérale francophone

Nous le rappelions à la séance d'ouverture de ces Assises francophones de la recherche, la réunion à Paris au printemps 1986 des Chefs d'Etat ayant en commun le partage du français est un événement significatif au regard des grands bouleversements mondiaux de ces dernières années.

Un espace géopolitique nouveau dont le lien est le partage d'une langue commune et qui rassemble aujourd'hui après le 5ème Sommet de la Francophonie à Maurice 47 pays appartenant à tous les continents est né à Paris. Avec lui tout bascule. Sur le terrain qu'a façonné l'histoire, la Francophonie change de nature. Certes elle reste profondément culturelle, dans la diversité, mais au delà elle devient politique, économique, scientifique, technologique.

La Francophonie multilatérale co-gérée par les Etats et gouvernements partenaires s'installe comme une force de progrès et de changement. Une nouvelle aventure commence.

L'évolution politique contemporaine du monde montre chaque jour davantage tout l'intérêt de la construction francophone, de ce rassemblement pour défendre des intérêts solidaires, garantir l'exception culturelle et permettre que s'exprime la diversité contre l'uniformisation au profit de l'être humain.

Dès sa naissance, la Francophonie multilatérale exprimait sa volonté de donner à la Recherche et à l'Enseignement Supérieur toute leur place.

Le troisième Sommet adoptait à Dakar en 1989 un document de stratégie pour les dix prochaines années, " Enjeux et défis " qui confirmait le caractère prioritaire majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mais, pour donner un contenu à cette priorité, il fallait désigner un opérateur, chargé de promouvoir les stratégies de consolidation de l'espace francophone, d'élaborer des actions capables d'en développer les potentialités et de mettre en oeuvre les programmes.

C'est l'AUPELF qui fut choisie à Québec par le 2ème Sommet de la Francophonie en septembre 1987. Au cours des 9ème et 10ème Assemblées Générales à Marrakech et à Paris, l'AUPELF devenue l'AUPELF-UREF acceptera le mandat contractuel proposé par les Sommets, modifiera ses statuts et ses structures en conséquence, pour assumer au mieux, dans le respect de son autonomie universitaire, la responsabilité d'opérateur multilatéral francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Ainsi, aujourd'hui, au sein de la Francophonie, l'AUPELF-UREF occupe-t-elle une

place importante comme opérateur d'un important volet de la programmation du Sommet francophone. L'originalité de la formule est réelle puisqu'elle combine le non gouvernemental -l'AUPELF-UREF est d'abord une association d'universités- et l'inter-gouvernemental.

En confiant, dans un cadre contractuel, au réseau des institutions scientifiques et universitaires le mandat d'opérateur pour la coopération francophone dans le domaine qui est le leur, la Francophonie multilatérale a renforcé sa légitimité démocratique, c'est-à-dire son ancrage dans la société civile.

Tout comme chaque pays confie aux universités la responsabilité du service public d'enseignement supérieur et de recherche, la Francophonie confie à leur rassemblement cette même responsabilité au niveau international francophone.

Il faut se réjouir qu'en vertu de cette responsabilité la Communauté scientifique et universitaire de nos pays ait jugé nécessaire d'engager une réflexion commune sur la recherche.

La promotion de la recherche dans les pays francophones entraîne nécessairement, nous le savons, des actions structurantes, appliquées à l'ensemble de l'espace francophone ou aux actions régionales. L'analyse des forces et faiblesses de la Francophonie scientifique a permis de dresser les constats, de cibler les priorités : relance de la recherche au sud, coopération nord-nord, efforts prioritaires de recherche dans des domaines d'intérêt spécifique pour la Francophonie : génie linguistique, c'est-à-dire traitement avancé des langues, environnement, santé, sciences juridiques.

Si la relance de la recherche au Sud est devenue une ardente obligation pour notre communauté universitaire, c'est d'abord parce qu'il ne peut y avoir de développement sans innovation, sans recherche.

C'est aussi parce que le silence scientifique du Sud devient, au fil des années, plus global et plus total. La recherche scientifique africaine ne représente au niveau mondial qu'environ 0,3% de la production scientifique publiée et ne mobilise que ce même pourcentage des ressources financières.

Les premiers intervenants ont dressé l'état des lieux ; notre propos est maintenant de donner des éléments de solution et, en premier lieu, de situer l'originalité de la coopération multilatérale par rapport aux autres coopérations.

Il appartient naturellement aux politiques nationales d'affirmer leurs priorités en matière de recherche scientifique et de doter les pays du Sud d'une expertise scientifique et d'une capacité d'innovation, dans une optique d'intégration régionale. Il revient, par ailleurs, aux coopérations bilatérales de soutenir ces politiques nationales et les efforts de restructuration entrepris.

Le multilatéral, pour sa part, prend en compte l'espace scientifique francophone dans sa globalité et met en oeuvre, à l'échelle de la Francophonie, des stratégies et des programmes de solidarité pour assurer l'essor et la qualité de la recherche. Il vient en complément de l'action bilatérale.

Comment alors la coopération multilatérale s'articule-t-elle sur la coopération bilatérale et quelle est l'originalité de l'UREF dans ce contexte :

La coopération multilatérale, c'est d'abord la mise en place des structures du dialogue

institutionnel entre l'AUPELF-UREF d'une part, le Sommet et son organe exécutif, le Conseil Permanent de la Francophonie, ainsi que les différents bailleurs de fonds, d'autre part. Nos programmes dans le domaine de la coopération sont à la fois pertinents quant aux besoins, complémentaires et ne dupliquent ni les politiques bilatérales ni les actions entreprises par les autres opérateurs.

La logique de notre action s'articule et s'appuie fondamentalement sur la dynamique des réseaux, qui est, en quelque sorte, au coeur du multilatéral. Cette intelligence des réseaux sait décloisonner, mailler, sait aussi créer un espace commun de travail.

Le multilatéral francophone, tel que nous le vivons, consiste, en même temps que l'on reste soi-même, que l'on garde son identité et ses richesses propres, à s'engager avec les autres, dans une relation d'égalité, à partager, à construire ensemble, à mettre en commun les savoirs, les méthodes et les ressources. C'est, en quelque sorte, le plus qu'apporte l'échange.

Le réseau est l'outil par excellence de cet échange. Il rassemble les producteurs, les chercheurs, les responsables d'établissements, les institutions elles-mêmes pour qu'ils travaillent ensemble et, produisent des résultats de recherche, de l'information scientifique : ouvrages, revues, disques compacts, banques de données....

A cet égard, les réseaux thématiques de recherche de l'UREF constituent un exemple réussi de ce que le multilatéral peut accomplir. Ils rassemblent, dans des disciplines très différentes, tels les maladies tropicales transmissibles, les biotechnologies, la télédétection, la terminologie de la traduction, les droits fondamentaux, des centaines de chercheurs dont beaucoup, resteraient, sans eux, dans l'isolement.

Ils donnent, en effet, aux universitaires et chercheurs des pays du Sud, la possibilité de donner des communications dans des journées scientifiques internationales.

Avec la vie en réseau se constitue des partenariats ouverts, libres, égalitaires, et, les résultats l'attestent, efficaces. Débarrassés des pesanteurs administratives, assurés de la durée mais soumis à des évaluations scientifiques régulières, cogérés dans le cadre multilatéral des 49 pays francophones, les réseaux brisent les réserves, que beaucoup entretiennent et facilitent l'insertion de tous, quelle que soit leur origine. Les premières participations des Algériens, à l'occasion, notamment, du Séminaire régional d'Agadir, sont très éclairantes à cet égard.

C'est cela, le génie des réseaux, la " valeur ajoutée " et la force du multilatéral.

15 réseaux de recherche sont actuellement constitués. Ils ont déjà réalisé 129 actions de recherche, 16 journées scientifiques, plusieurs ouvrages.

L'activité de recherche dans les pays du Sud s'appuie, par ailleurs, sur le réseau des centres SYFED (pour Système francophone d'Édition et de Diffusion) implantés dans nos bureaux régionaux et dans les universités et centres de recherche des pays du Sud. Ces centres de ressources documentaires et de téléinformations constituent de véritables bibliothèques virtuelles permettant, par le videotex, l'accès aux banques de données internationales et régionales, notamment, en matière d'information sur les chercheurs francophones ou par les thèses et mémoires, ainsi que l'accès aux documents primaires dont ils assurent la commande et la livraison. Ils permettent également le soutien à la création de banques de données locales et assurent la formation des chercheurs aux nouvelles technologies de l'information, dans le

cadre de réseaux d'utilisateurs. Ces centres SYFED -ouverts à Dakar, Antananarivo, Alexandrie, Rabat, Libreville, Port-Louis, Paris, et bientôt Abidjan, Montréal, Beyrouth et Hanoi- vont progressivement se mettre en réseau, permettant ainsi la communication rapide, l'interactivité entre chercheurs, le partage de l'information.

Dans le domaine de la formation à la recherche, d'autres outils créés par l'UREF viennent en appui à la recherche et à l'enracinement des chercheurs. Les bourses d'excellence, de niveau post-doctoral, permettent à des chercheurs de se spécialiser dans un laboratoire ou au sein d'une équipe francophone. Les bourses doctorantes offrent à de jeunes chercheurs en cours de thèse la possibilité d'effectuer un stage dans des laboratoires susceptibles de les aider dans leurs travaux. Le programme UNISAT, Université par satellite, assure la mise en place de programmes d'appui à des troisièmes cycles en relation avec les réseaux thématiques. Les CRESA (Centres régionaux d'Enseignement spécialisé en Agriculture), développent des capacités de formation de niveau troisième cycle dans des centres d'excellence à vocation régionale. Les CRESSI (Centres régionaux d'Enseignement spécialisé dans les Sciences pour l'Ingénieur) concentrent de telles capacités de formation de niveau troisième cycle à vocation régionale dans le domaine de la technologie et de l'ingénierie.

Consciente qu'il était nécessaire d'intervenir directement au niveau du financement de la recherche, l'UREF a récemment mis en place un nouveau programme, le programme POUR (Pôles universitaires de Recherche) qui permet, pour des équipes du Sud identifiées par les réseaux thématiques, de les associer à l'UREF de manière comparable à ce que réalisent certains grands organismes de recherche vis à vis d'équipes universitaires (CNRS, INSERM....).

Nous voulons maintenant aller plus loin pour répondre aux attentes des chercheurs, qu'ils appartiennent au Nord ou au Sud francophones.

Pour cela, une politique volontariste basée sur l'excellence concentrée à vocation régionale et sur l'excellence répartie à vocation locale ou nationale doit se mettre en place. Les chercheurs appartenant aux universités ou aux instituts de recherche sont appelés à se regrouper et à travailler ensemble. Les formations à la recherche et par la recherche visant l'excellence ne peuvent se développer en même temps dans tous les domaines et dans toutes les universités ; seuls de nouveaux partenariats permettront une répartition géographique harmonieuse prenant en compte les potentialités existantes. De plus, des politiques de recherche doivent être élaborées dans les universités mais également aux plans national et régional. La définition de ces politiques, indispensables à la relance de la recherche, devront, si elle veut être efficace, prendre en compte les politiques régionales développées, favoriser la reconnaissance sociale du statut du chercheur, définir des procédures d'évaluation des chercheurs et de leurs projets.

L'excellence répartie s'applique aux systèmes nationaux que sont les universités et les instituts de recherche. Là où se trouvent un chercheur, une équipe, un laboratoire de qualité, les moyens leur sont donnés d'un enracinement durable.

Ainsi, les meilleurs laboratoires, déjà structurés, et ayant développé une capacité de recherche, seront sélectionnés. Des contrats d'association leur assureront les financements nécessaires au renforcement de leurs programmes de recherche. Ces laboratoires pourront être autant de pôles décentralisés d'appui aux Ecoles doctorales régionales, dont il sera question par la suite.

Le regroupement des chercheurs sur des problématiques communes doit être favorisé par la création de jeunes équipes appelées à prendre la relève et à accéder, au statut de laboratoire associé.

Les laboratoires associés et les jeunes équipes seront sélectionnés dans des domaines suffisamment larges, de sorte qu'ils puissent répondre aux priorités actuellement identifiées, mais aussi répondre à de nouvelles priorités.

Les actions concertées de recherche, de leur côté, permettent le financement des actions de recherche engagées par les chercheurs intervenant au sein des réseaux thématiques de recherche partagée.

La relance de la recherche dans les pays du Sud n'est possible que si on mobilise les chercheurs eux-mêmes. Afin de créer les conditions matérielles et sociales du maintien de ces chercheurs dans les laboratoires, par l'attribution d'aides personnalisées sous forme de compléments de salaire, de bourses ou de primes de recherche.

Il convient enfin que les universités et les instituts se dotent de conseils scientifiques afin de définir une politique scientifique exigeant la mise en place de priorités, de processus de sélection et d'évaluation. A chaque fois qu'il sera fait appel à elle, l'AUPELF-UREF apportera son expertise pour la définition des méthodologies et la mise en place des conseils scientifiques. De telles structures seront un élément important d'évaluation interne des actions menées par l'intermédiaire du Fonds et recevront un soutien financier dans le cadre d'une politique contractuelle.

Soulignons enfin la nécessité d'assurer les ressources financières pour la mise en oeuvre de ce plan d'action. Telles sont les actions que nous comptons engager afin d'assurer la revitalisation du tissu africain de recherche, de soutenir et maintenir sur place les jeunes équipes et les laboratoires performants, d'assurer enfin au Sud la relève des chercheurs.

L'excellence concentrée, ce sont les réseaux et centres de recherche régionaux de 3ème cycle où sont concentrées le maximum de ressources humaines et matérielles nécessaires à des formations spécialisées. C'est ce qui est fait pour les CRESA, et qu'on pourra étendre aux sciences de l'ingénieur. Ce sont les réseaux des centres spécialisés ou centres de recherche de 3ème cycle. Ce sont aussi les instituts de recherche multilatéraux.

Le programme mobilisateur que nous vous proposons s'appuie, à cet égard, sur la création d'écoles doctorales régionales de formation à la recherche et par la recherche associant les partenaires, qu'ils soient universitaires ou non. Comme nous l'avons dit précédemment, elles intégreront les laboratoires et les jeunes équipes associées à l'UREF qui se constitueront en réseau et seront les pôles d'appui à ces formations. Une carte des formations doctorales sera établie qui prendra en compte les potentialités existantes en matière de locaux, d'équipements, de ressources humaines et veillera à assurer une répartition géographique harmonieuse.

Assurer la relance de la recherche dans les pays du Sud nécessite enfin que les universités et les instituts se dotent de conseils scientifiques appelés à définir une politique scientifique définissant des priorités ainsi que des processus de sélection et d'évaluation des projets. De telles structures faciliteront l'évaluation interne des actions menées dans le cadre du Fonds francophone de la recherche.

La structuration de la recherche au niveau des établissements, comme au niveau des politiques nationales, doit trouver son prolongement dans les coopérations régionales pilotées par le multilatéral francophone. Les Etats doivent s'entendre, comme ils en ont donné l'indication à Maurice, comme ils s'y attacheront à l'occasion de la réunion des Ministres de la Recherche que nous avons organisée, pour structurer la recherche et se partager les tâches au niveau régional.

Le Recteur Komlavi Fofoli Seddoh est intervenu en juillet dernier à Bruxelles, à l'occasion du Séminaire régional Europe des Assises et son intervention portait sur " l'attente de l'Afrique ".

Après avoir tracé un historique des coopérations et des partenariats que l'Afrique avait connus et qui n'avaient guère favorisé son développement, il affirmait, et je le cite : " la cause de la recherche africaine n'est pas irrémédiablement perdue. Un vivier existe à l'état latent. Il reste à le dynamiser et à le valoriser ".

L'intégration de la recherche dans l'espace francophone passe par le renforcement de ses structures, par la participation à des réseaux, par la maîtrise de certains outils essentiels comme les technologies de l'information scientifique et technique, par la création de pôles d'excellence.

La formation des chercheurs et la création des conditions minimales pour garantir leur enracinement devront recevoir les toutes premières priorités.

Et il lançait cet avertissement qui a trouvé de multiples échos au cours de ces Assises et dont nous aurons à nous souvenir : " il n'y aura pas de développement harmonieux du continent africain sans recherche africaine ".

Partant du partenariat et de la coopération entre le Maghreb et les pays francophones du Nord, à l'occasion du même Séminaire, le Recteur Abdelhamid Daoudi El Idrissi, appelait à une coopération fondée sur la complémentarité, dans les termes suivants :

" Sans les complexes de supériorité ou d'infériorité qui auraient tendance à s'installer respectivement au Nord et au Sud à partir du constat que les deux régions ne présentent pas le même degré de développement technologique, il faudrait surtout mettre en exergue la complémentarité des deux pôles. Ainsi de nombreuses possibilités dans les sciences de la nature et dans les sciences humaines et sociales dans le Maghreb sont à même d'élargir le champ d'action des chercheurs. "

La leçon, ou plutôt les conseils, que nous donnent l'Afrique noire et le Maghreb, méritent d'être entendus et suivis. Le Sud attend impatiemment que l'on définisse avec lui les termes d'un contrat où les engagements sont réciproques, où le calendrier et les financements sont confirmés.

La voie a été tracée pour cela par le Sommet de Maurice qui a inscrit dans sa résolution sur la programmation l'affirmation et la décision suivantes :

" La Communauté francophone reconnaît la nécessité de consolider des acquis de la coopération en matière universitaire et de recherche scientifique francophone, de soutenir la relance progressive de la recherche au Sud notamment, et d'accompagner le développement d'instituts de formation universitaire à vocation régionale. La Communauté francophone approuve en conséquence la création du Fonds francophone de la recherche. "

C'est en application de cette résolution que l'AUPELF-UREF a organisé la réunion des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche des pays ayant le français en partage, qui se tiendra demain. Les conclusions auxquelles nos travaux aboutiront seront consignées dans la Charte d'Abidjan que nous serons appelés à adopter et que nous soumettrons à l'examen et, nous l'espérons, à l'approbation des Ministres.

A Maurice et, maintenant, à Abidjan, les responsables politiques de la Francophonie nous engagent à aller de l'avant, à mettre en commun nos ressources, à, comme le déclarait le Président Pascal Lissouba, de la République du Congo, et je le cite " institutionnaliser les liens les plus étroits possibles entre l'université ou toute autre structure en tenant lieu et les centres de recherche, en particulier ceux privilégiant Recherche/Développement " ou encore -et je cite ici le Président de la République du Bénin, M. Nicéphore Soglo, qui accueillera le prochain Sommet- à engager des efforts nouveaux " pour mettre davantage à la disposition des pays du Sud, de tous les pays du Sud, les outils informatiques et les savoir-faire qui seuls peuvent permettre une maîtrise progressive de toute l'information scientifique et technique utile ".

Voici, mes chers collègues, l'espoir et les moyens que nous offre, aujourd'hui, la coopération multilatérale francophone. Conjuguant la base qui est la nôtre et le Sommet, elle montre la voie d'un partenariat renouvelé entre les établissements de recherche et les chercheurs des pays du Sud et des pays du Nord ; elle donne la méthode par laquelle nous avancerons ensemble dans les voies de l'avenir.



## Rapport thématique des Séminaires régionaux

### INTRODUCTION

Le présent rapport se veut être une modeste synthèse des thèmes de la 4<sup>ème</sup> Table Ronde consacrée à “ **La formation et à l'enseignement des chercheurs, le partenariat en coopération** ”.

Ce sujet a fait l'objet de présentation complète et de débats ouverts à tous les Séminaires Régionaux qui se sont déroulés :

- à Agadir (Maroc) du 26 au 27 Avril 1993 pour le monde arabe ;
- à Bruxelles (Belgique) du 7 au 8 Juillet pour l'Europe ;
- à Abidjan (Côte-d'Ivoire) du 16 au 17 Juillet pour l'Afrique ;
- à Montréal (Canada) du 2 au 3 Septembre 1993 pour le Canada-Québec ;
- à Antananarivo (Madagascar) le 27 Septembre 1993 pour l'océan Indien.

Faire une synthèse de l'importante littérature qui découle de ces échanges relève d'une véritable gageure ; aussi, sans vouloir verser dans une fastidieuse énumération des points ayant fait l'objet de discussions de façon spécifique aux Régions, voudrais-je simplement faire ressortir des analyses faites au plan général et les propositions de solutions.

### ANALYSES

L'état des lieux déjà établi et bien connu peut être rappelé comme suit :

- **les faibles moyens matériels, humains et financiers** : il faut reconnaître que la part de la recherche francophone est globalement faible au plan mondial, notamment au niveau du nombre des chercheurs, du budget, des publications et des banques de données avec pour conséquence une **limitation** de la diffusion des résultats de la recherche et limitation également des échanges.
- A noter que les **structures de formation** quand elles existent sont inadaptées.
- **Absence de statut des chercheurs** dans certains pays du Sud.

Cette situation ne favorise pas l'organisation de la recherche dans nos pays et surtout le regroupement des chercheurs. Cet état de choses est rendu d'autant plus difficile qu'il manque de structure adéquate de recherche.

- **L'inadéquation de la formation du chercheur.** Souvent formé au Nord où il s'agit de recherche pointue, le chercheur du Sud, dépourvu de moyens matériels et financiers, n'arrive pas à regagner son pays et est obligé de rester dans l'institut qui l'a formé ; il s'ensuit une " rétention " de cadres ou fuite des cerveaux.

Il se pose en effet le problème hélas encore actuel de débouchés en fin de formation.

- **La faiblesse de la coopération régionale :** elle demeure une réalité quand bien même les compétences existent.

Il y a une absence de stratégie d'ensemble de développement de l'effort de recherche dans le cadre du programme.

Nous constatons au vu de ce qui précède que la liste des obstacles au développement de la recherche est assez longue et inépuisable. C'est dire qu'une démarche doit être entreprise en vue d'une recherche de solution.

## PROPOSITIONS

Quelle approche de solutions pourrait-on proposer après ce constat quelque peu alarmant ? Un maître mot : le Partenariat en Coopération.

- **La formation à la recherche** est la condition première de la pérennité et de l'efficacité des structures de recherche existantes ou mises en place. Pour l'Afrique (K.F. SEDDOH) les plus grandes urgences sont le développement des ressources humaines, qu'il s'agisse de formation initiale ou de formation permanente.
- **La réinsertion du chercheur**, de l'enracinement donc de celui-ci dans son environnement, implique l'examen des débouchés en fin de formation. Cette réinsertion doit faire envisager des mesures d'accompagnement avec, entre autres, des contrats de type " Formation/réinsertion ". Il faut éviter l'isolement du chercheur.
- **La complémentarité** doit être encouragée en vue d'atteindre la masse critique indispensable à l'efficacité, notamment par la mise en commun de moyens humains et matériels avec échange de documentation.
- **La mobilité des chercheurs** est à favoriser. Le CAMES peut servir de support en raison de son expérience dans ce domaine.
- **Les centres de recherche** à vocation régionale sont à créer avec des filières régionales nécessitant la mise en commun de moyens dans le cadre d'une coopération Sud-Sud et Nord-Sud. L'AUF-UREF reste dans ce domaine un interlocuteur de premier plan.

C'est dire que la politique de régionalisation des 3èmes cycles reste une voie de l'avenir dans le domaine de la formation à la recherche dans les pays du Sud.

Pour Messanvi GBEASSOR, la régionalisation est un atout majeur pour la recherche scientifique avec, pour les pays du Sud, la nécessité d'asseoir une politique nationale de la recherche. Il faut aussi impliquer les organisations interafricaines dans le soutien de la politique de régionalisation.

- **Une politique de développement** des moyens de diffusion de l'information scientifique pour rompre l'isolement par la constitution d'une banque de données avec ouverture de centres appropriés. La mise en place des centres et points SYFED par l'AUPELF-UREF répond efficacement à ce problème.
- **L'institution de Réseaux Nord-Sud** mais aussi Sud-Sud est une approche de solution efficace. L'AUPELF-UREF par ses multiples réalisations, maîtrise parfaitement ce domaine.

Il y a aussi nécessité d'une **concertation** entre Sud et Nord pour concevoir des programmes en commun, mais surtout des projets tirés de nos réalités tout en affirmant notre choix d'agir en partenaires (A.S. N'DIAYE).

Enfin, l'**institution d'un Fonds francophone de la recherche** souhaité par la plupart des participants, sera une approche pertinente et prometteuse.

## COMMENTAIRES

Ces Assises nous offrent l'occasion d'une fructueuse rencontre entre universitaires et chercheurs d'une part et membres de la famille francophone d'autre part. C'est le lieu ici de saluer la géniale idée des promoteurs d'une telle réunion. Celle-ci nous a permis aussi de faire une analyse critique sans complaisance de la situation en matière de formation et de recherche en vue de propositions pour l'avenir de l'espace francophone dont tous les acteurs se trouvent rassemblés dans un même creuset. Malgré les disparités constatées par-ci et par là, les échanges forts enrichissants ont abouti à des approches pertinentes.

Le partenariat, tout en permettant une collaboration de type bilatéral et multilatéral, demeure une formule intéressante et une marque de solidarité très éprouvée. De même l'institution d'un Fonds francophone de la recherche permettra le financement de programmes de recherche établis en commun et le développement des réseaux entre pays francophones.

La régionalisation des 3èmes cycles et la création des centres de recherche peuvent être constituées en vue de favoriser pleinement la coopération Sud-Sud avec ouverture à la coopération internationale.

L'AUPELF-UREF par ses nombreux réseaux dont elle maîtrise et la conception et le fonctionnement, le CAMES par la mobilité des enseignants dont elle a l'expérience, les structures de recherche telle l'ORSTOM, peuvent être considérés comme les outils nécessaires pour la réussite de ce partenariat, tout en reconnaissant l'efficacité longtemps éprouvée des accords bilatéraux et multilatéraux.

## CONCLUSION

Il ressort des précédentes analyses que les actions à mener doivent porter sur la formation qui demeure la condition première de l'efficacité de toute recherche et de son avenir.

Dans les universités africaines, la régionalisation des 3èmes cycles est une formule utile et économique. Les pays du Nord entretenant entre-eux des accords bilatéraux peuvent dans le cadre d'un partenariat, faire preuve de solidarité en aidant à la mise en place de politiques nationales de recherche et de soutien à la coopération régionale et internationale et à la constitution de pôles régionaux de recherche et de parcs scientifiques.

C'est dire qu'une énergique relance innovante de la recherche au Sud nécessite une mise en place d'équipes de recherche associées en nombre suffisant, d'un développement de conditions acceptables pour les chercheurs permettant ainsi un **arrimage de la recherche du Sud à la recherche internationale** en réseaux thématiques tels ceux déjà opérationnels de l'AUPELF-UREF.

Ainsi, les outils francophones de la recherche en partenariat déjà existant tels l'AUPELF-UREF, le CAMES, l'ORSTOM et d'autres organismes, peuvent grâce à l'institution du Fonds francophone de la Recherche autour d'un grand projet mobilisateur, assurer une meilleure coordination en vue d'une consolidation du tissu francophone.

## RÉFÉRENCES

1. Document de travail : Assises francophones de la Recherche
2. Note de synthèse : Assises francophones de la Recherche
3. Note à Mmes et MM. les présidents, conférenciers, témoins et rapporteurs
4. Les synthèses rédigées par les coordonnateurs scientifiques régionaux
5. Les textes des communications faites lors des Séminaires régionaux sur le thème : " Formation et enracinement des chercheurs. Le partenariat en coopération ".
6. M. GUILLOU : la Francophonie - Nouvel Enjeu Mondial

**Claude Roquet**  
*Délégué général*  
*Délégation générale du Québec à Paris (France)*

## La relance du partenariat francophone Nord-Nord

En présence d'un aussi puissant bataillon issu de l'université et de la recherche, le témoignage d'un diplomate, fonctionnaire québécois, se veut forcément modeste.

En marge de vos travaux si approfondis, permettez-moi donc d'apporter tout simplement, sur la relance du partenariat Nord-Nord, quelques réflexions personnelles de la part de quelqu'un qui a cheminé avec la Francophonie intergouvernementale depuis le tout début et qui a vécu également la coopération bilatérale.

Est-il besoin d'ajouter que tous mes remerciements vont à l'AUPELF-UREF et à son Directeur général et Recteur, pour leur invitation, et aux autorités ivoiriennes pour la chaleur de leur accueil.

### **APPROCHES DE COOPÉRATION NORD-NORD**

Je suis très frappé par le souci que reflète la documentation de vos Assises d'une meilleure convergence Nord-Nord en matière de recherche. Il y a là une idée importante tant pour les universités et centres de recherche que pour les gouvernements. Mais comment la traduire ? Voici à cet égard quelques aspects de l'expérience de la coopération bilatérale du Québec qui rejoindront en partie vos propres réflexions.

En premier lieu, nous tentons une harmonisation entre nos actions bilatérales, francophones et multilatérales, par la concentration sur les mêmes secteurs prioritaires. Une fois identifiés les grands enjeux d'avenir -et en conséquence les domaines décisifs pour notre développement- il est en effet logique de retenir ces mêmes secteurs comme prioritaires, non seulement pour nous, mais autant que possible avec l'ensemble de nos partenaires. On retrouvera donc la même perspective de notre part dans nos coopérations paritaires avec d'autres gouvernements et aussi dans notre dialogue avec les institutions francophones. Sans entrer dans le détail, évoqué lors du Séminaire régional Canada-Québec à Montréal, il est évident par exemple que nous nous intéressons en particulier à l'ensemble science-technologie-économie ; ou encore à l'ensemble : industries de la culture, de l'information et de la communication. Nous nous attachons aussi volontiers aux domaines où se rencontrent de grands enjeux à la fois économiques et culturels, comme les médias, ou encore de grands enjeux économiques et sociaux, comme les industries et technologies de l'environnement. Vous voyez que nous ne

sommes pas loin de priorités de l'AUPELF-UREF, comme d'ailleurs de l'ACCT et du Sommet francophone.

En second lieu, l'approche réseau, qui est celle même de l'AUPELF-UREF, me semble une autre voie indispensable d'une meilleure synergie Nord-Nord. En matière de recherche, notamment, vous avez raison de voir là une technique de cohérence et de complémentarité. Il me paraît particulièrement rentable pour les gouvernements francophones de faciliter des liens internationaux bien centrés entre les organismes de recherche. Ces organismes, centres, universités, dotés d'ailleurs de leurs moyens propres, sont susceptibles de déployer entre eux un dynamisme dépassant de loin ce que pourrait produire un effort purement intergouvernemental.

Il est par ailleurs souhaitable que ces réseaux, au delà du plan purement bilatéral ou francophone, trouvent des prolongements dans d'autres réseaux multilatéraux, internationaux. Pour notre part, dans les coopérations du Québec avec l'Europe francophone, nous tentons de situer de plus en plus notre action en fonction du contexte de continentalisation de part et d'autre et de mondialisation, contexte qui représente un défi mais aussi une cible élargie d'action commune.

J'évoque enfin un autre élément qui trouve sans doute des parallèles dans la démarche de l'AUPELF-UREF : une approche plus large au plan des acteurs. Je veux dire par là que notre collaboration intergouvernementale Nord-Nord a cherché ces dernières années à briser son isolement gouvernemental et à rejoindre, comme partenaires, l'ensemble des milieux concernés dans nos sociétés. C'est ainsi que, par exemple, autour d'un thème comme les technologies de l'information, nous avons rassemblé des représentants des gouvernements, des administrations, de la recherche universitaire et privée, des entreprises parapubliques et des milieux d'affaires, pour dégager et mener ensemble les actions les plus prometteuses. Cette pluralité d'acteurs implique en même temps une volonté de cheminement, à partir du niveau des politiques, à travers la recherche, puis sa valorisation, jusqu'aux partenariats industriels.

On peut donc faire bien des rapprochements entre de telles techniques et les moyens qu'envisage l'AUPELF-UREF pour relancer le partenariat Nord-Nord en matière de recherche dans le sens d'une plus grande convergence. Nous sommes là sur la même longueur d'onde.

## **NORD-NORD ET FRANCOPHONIE**

Ajoutons qu'il n'y a aucune raison pour laquelle les coopérations Nord-Nord entreraient en conflit avec un véritable multilatéralisme francophone. Au contraire, il existe entre les deux un grand potentiel de continuité, dans le sens de percées scientifiques, technologiques et industrielles indispensables pour l'ensemble de nos États. Le domaine entier des industries de l'information, de la langue et de la communication en est peut-être l'exemple le plus frappant. Dans ce domaine crucial, tout progrès que fait un pays francophone pour aménager et développer ses propres ressources nationales (je songe ici à la mission que le gouvernement français vient de confier à M. Danzin), tout effort bilatéral entre pays du Nord, contribuent à ouvrir une voie commune et faciliteront les développements multilatéraux. Dans le même

esprit, du côté média, on a vu le partenariat qu'est TV5, naître en Europe, puis passer en Amérique, puis, sur une base affermie, s'étendre maintenant en direction de l'Afrique et d'autres partenaires francophones.

Il est donc naturel que les institutions francophones s'orientent volontiers vers les domaines de pointe ; à condition, bien sûr, que l'on ménage le cheminement de tous les membres dans le sens d'une participation et de retombées multilatérales. L'AUFPELF-UREF s'inscrit clairement dans cette logique, tout particulièrement par son grand projet d'un " Fonds francophone de la recherche ".

## **LA LANGUE FRANÇAISE**

Mais on ne peut parler des secteurs de pointe sans parler de langue (et ici, mes remarques rejoindront les débats de votre 3ème table ronde et l'intervention du Directeur général du CNRS). Dès le début et jusqu'aux Sommets d'aujourd'hui, la Francophonie s'est fondée sur une interaction positive entre le français et la pluralité linguistique de la Francophonie. C'est là une relation quasi organique d'intérêt mutuel, qui en gros fonctionne bien. Le français est mis au service de toutes les langues et de tous les intérêts communs de notre communauté francophone qui l'utilise comme vecteur. Inversement, il est selon moi de notre intérêt le plus pressant de traiter le français comme un outil de développement, comme une ressource commune à valoriser.

Cela veut dire améliorer cette langue par les travaux de terminologie et de néologie et par son adaptation aux moyens extrêmement puissants que sont les industries de l'information et de la langue. Cela veut dire l'utiliser, notamment dans les sciences ; les mesures qu'envisage à cet égard l'AUFPELF-UREF sont judicieuses. Cela veut dire aussi diffuser cet instrument par l'éducation, les échanges culturels et les médias. Et enfin le brancher partout dans les grands organismes internationaux publics et privés qui gèrent notre environnement scientifique et économique, socioculturel et politique, qu'il s'agisse par exemple de normes ou de banques de données, de politiques commerciales ou de langues officielles et de travail. Cette langue commune de développement, cet instrument, l'un des plus perfectionnés et répandus dans le monde du XXème siècle, il ne dépend que de nous d'en faire une langue présente partout et parfaitement adaptée aux défis du XXIème.

## **POLITIQUE INTERNATIONALE ET COOPÉRATION FRANCOPHONE MULTILATÉRALE**

Le dernier Sommet à Maurice a fait ressortir à raison l'importance d'un propos politique plus large, d'une influence plus grande, de la Francophonie institutionnelle. Il y a là en effet une tâche majeure pour la communauté francophone.

Cela ne veut pas dire que nous oublions l'autre mission essentielle de la Francophonie : la solidarité Nord-Sud, le développement conjoint. Pour nous, du Québec, ceci paraît vital.

Certes, les coopérations bilatérales et aussi régionales et mondiales déploient des moyens immenses en ce sens. Mais il est des enjeux majeurs, des défis communs que nous ne pouvons relever pleinement qu'ensemble, par une coopération francophone multilatérale, dont les ressources demeurent relativement modestes, mais dont les impacts peuvent être remarquables. J'ai cité TV5 qui, à côté de grands médias nationaux, peut accomplir des tâches, atteindre des cibles accessibles à nul autre. Au plan gouvernemental, on a vu une montée féconde de réalisations, depuis les conférences ministérielles, en passant par la création de l'ACCT, jusqu'aux Sommets. L'AUPELF-UREF, par ses progrès étonnants depuis la lointaine fondation de l'AUPELF-UREF, et aujourd'hui par vos réflexions si prometteuses, est une illustration vivante du caractère indispensable de véritables coopérations francophones multilatérales.

Vocation politique donc, certainement, et fortement affirmée ; et aussi vocation vitale de développement multilatéral : voilà les deux fondements de la Francophonie qui s'appuient d'ailleurs mutuellement. Je ne doute pas qu'ils reçoivent tous deux, à l'avenir comme par le passé, la même attention de la part des Sommets, de nos institutions francophones et de nos gouvernements.

**Jean-Denis Belisle**  
*Ancien Vice-Président de l'Agence Canadienne  
de Développement International (ACDI)*  
*Ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, Abidjan (Côte d'Ivoire)*

## La politique de coopération bilatérale canadienne

Je vous remercie de votre invitation à participer, en qualité de témoin canadien, à cette 4ème table ronde portant sur la " Formation et enracinement des chercheurs. Le partenariat en coopération ". J'utiliserai les quelques minutes qui me sont allouées pour situer et décrire brièvement les efforts accomplis par le Canada au titre de sa politique de coopération bilatérale, dans le but d'appuyer la formation et l'enracinement des chercheurs du Sud.

Les caractéristiques culturelles du Canada, pays jeune, composé de deux communautés distinctes, l'une francophone, l'autre anglophone et enrichi d'une importante immigration universelle, l'ont conduit à mettre au point une coopération dynamique, grâce principalement à l'ACDI (l'Agence canadienne de développement international) et au CRDI (Centre de Recherche pour le Développement international). Celle-ci s'est orientée vers de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. La population canadienne, d'instinct, a souhaité que l'aide canadienne favorise les plus pauvres. Le Canada consacre 0,45% de son PNB à l'aide au développement, ce qui le place au 2ème rang des pays du Groupe des 7, après la France. Quarante-cinq pour-cent de l'aide bilatérale canadienne va à l'Afrique.

La situation budgétaire du Canada, comme celle de la plupart des pays donateurs, nous force à concentrer davantage nos activités, à rechercher de nouvelles façons de travailler afin d'assurer la survie du programme d'aide au développement. Cela exige une plus grande participation de tous les partenaires et une connaissance toujours plus approfondie des vrais enjeux du développement.

L'ACDI a ainsi entrepris, au cours des dernières années, une restructuration majeure de ses programmes et de son organisation afin qu'elle puisse s'adapter aux nouvelles réalités de la coopération. Ses programmes sont de plus en plus régionaux, même si ses interventions sont surtout bilatérales. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, les directions établies par pays ne sont plus regroupées comme tel mais selon les problématiques sur lesquelles l'ACDI concentre ses efforts. Celles-ci sont : l'appui au changement social, la bonne gouvernance, la croissance économique et la gestion des ressources naturelles. L'ACDI met également en place des mécanismes permettant à ses partenaires, tant des secteurs publics que privés, d'influencer, d'agir davantage selon leurs propres expertises plutôt que de leur demander d'exécuter des projets définis par l'ACDI elle-même.

L'approche de l'ACDI se veut pragmatique, favorisant des liens étroits entre une démarche d'intégration régionale des Etats, un assainissement économique national et le progrès des droits de la personne et de la gouvernance. Elle préconise un ancrage national

dans des activités concrètes de coopération intégrantes, structurantes et à haut taux de rentabilité. L'ACDI adoptera des vitesses et des parcours variables selon les pays et les sous-régions. En ce qui a trait au développement durable de l'Afrique, l'ACDI considère qu'il passe obligatoirement par une Afrique plus unie, plus démocratique et plus entrepreneuriale. Dans les Amériques, l'ACDI appuie des activités de développement favorisant l'instauration de la stabilité politique, du libéralisme économique et de l'équité sociale, sans dégradation de l'environnement. En Asie, la coopération canadienne tient de plus en plus compte des intérêts économiques et politiques à long terme définis avec le plus grand soin à l'intérieur de structures régionales comme le Forum pour la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). La nécessité d'élaborer des lignes de conduite favorables au développement, axées sur la lutte contre la pauvreté et la démocratie de participation, les graves questions de la sécurité et du développement durable (sur les plans environnemental, économique, politique, social et culturel), et le rôle du secteur privé comme moteur de la croissance économique, influent fondamentalement sur le rôle et les programmes de l'ACDI en Asie.

Organisme soeur de l'ACDI, le CRDI (Centre de Recherche pour le Développement international) oeuvre depuis 1970 à la création, à l'entretien et au renforcement de la capacité de recherche des pays en développement. Le CRDI finance des travaux de recherche de scientifiques des pays en développement ; il les aide ainsi à trouver des solutions pratiques aux problèmes qu'ils affrontent. Sa mission peut se définir de façon concise par l'expression " **s'affranchir par le savoir** ". Le CRDI établit un rapport explicite entre connaissance et développement. Il considère que l'essor et leur propre prise en charge des pays, des peuples, des collectivités et des individus passe par la connaissance. La recherche, à son avis, procure les moyens de la connaissance et donc, du développement.

Ensemble, le CRDI et l'ACDI consacrent environ \$250 M par an à la recherche et à l'enseignement supérieur. S'ajoutent à cela une centaine de millions de dollars par an afin de permettre à des boursiers de poursuivre leurs études au Canada.

L'ACDI appuie, tant par l'entremise de son programme de Partenariat que par son aide bilatérale, de nombreuses ONG et institutions de recherche et d'enseignement universitaires et collégiales. Ces organisations collaborent à la réalisation de plus de 3500 projets dans une centaine de pays. Ce sont, en général, ces institutions elles-mêmes qui choisissent leurs partenaires et définissent leurs activités, dans le cadre de la stratégie canadienne d'intervention.

Le gouvernement, grâce à des financements de l'ACDI, favorise depuis quelques années l'émergence de centres d'excellence dans le domaine du développement. Par exemple, l'Université Laval de Québec poursuit ses recherches et son partenariat par l'entremise de son Centre Sahel et un certain nombre d'institutions partenaires comme le CIRES, en Côte-d'Ivoire. L'Université de Colombie-Britannique fait de même pour l'Indonésie. L'ACDI collabore depuis plusieurs années avec le CILLS, le Club du Sahel et d'autres organisations travaillant sur des problématiques propres au Sahel ou à l'Afrique de l'Ouest en général.

Certains programmes de bourses et de formation, à caractère régional, tels le PRIMTAF et le PREFEP en Afrique, permettent à de nombreuses institutions canadiennes de recevoir des boursiers ou d'intervenir directement dans les pays pour concevoir et diffuser des programmes de formation sur mesure.

Le cas du PREFEP, Programme Régional de Formation et de Perfectionnement, de 26 Millions de \$ couvrant le Mali, le Burkina, le Niger et la Côte d'Ivoire et qui a démarré en 1990, me semble particulièrement révélateur de cette nouvelle génération d'activités de coopération entre le Canada et les pays en développement.

L'objectif de ce programme est de renforcer les capacités des ressources humaines dans les institutions africaines afin de les habiliter à mieux remplir leurs tâches. Depuis le démarrage de ce programme, plus d'une cinquantaine d'institutions ont bénéficié d'un encadrement sous forme d'analyse de besoins de formation, de développement de programmes de formation adaptés aux besoins, d'expérimentation et de mise en place d'outils de gestion, de conception et d'élaboration de matériel didactique et de matériel de sensibilisation, ainsi que de suivi des résultats des formations.

Ces actions ont été menées dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, l'environnement, l'économie, la gestion des petites entreprises et des services publics. Elles se sont adressées à des clientèles fort diversifiées, allant d'animateurs et animatrices d'un niveau scolaire primaire jusqu'à des éducateurs, des ingénieurs, des gestionnaires et des économistes de niveau universitaire.

Depuis trois ans, le PREFEP a formé plus de 7.000 personnes sur des thèmes aussi variés que la gestion de projet, les techniques d'animation, la rédaction de descriptions de tâches, l'évaluation des programmes d'enseignement, les soins de santé primaires et la santé communautaire, la géophysique et la télédétection, la création et la gestion de petites entreprises génératrices de revenus, l'utilisation de fours améliorés pour la poterie, etc...

L'expérience du PREFEP a permis d'adapter des techniques très performantes de formation sur mesure, utilisées jusque là en milieu industriel surtout, à des milieux très diversifiés des secteurs de la santé, de l'éducation et de la gestion publique.

## CONCLUSION

En guise de conclusion et, puisque mon exposé se veut un témoignage, permettez-moi, pour terminer, de m'inspirer de mon expérience personnelle en Afrique. Je pense que tout individu, toute organisation qui souhaite jouer un rôle significatif pour le développement de l'Afrique se doit d'accepter d'être d'abord au service de l'Afrique. Il faut appuyer fermement les africains dans la recherche de solutions propres à leurs problèmes. Voilà ce à quoi oeuvre l'ACDI. Qu'on soit chercheur africain, français, canadien ou autre, expert international ou dirigeant africain, si nous voulons contribuer au développement de l'Afrique, il nous faut nous attaquer carrément et concrètement aux problèmes de l'Afrique. Il faut aider l'Afrique à améliorer le niveau de santé des siens, à éliminer les endémies, à augmenter la productivité dans le secteur agro-alimentaire, à réduire les dommages causés à l'environnement, à améliorer l'éducation de base des populations, particulièrement des filles, en un mot, aider l'Afrique à progresser selon ses propres priorités de recherche et d'enseignement. C'est à ce prix que l'Afrique pourra améliorer sa situation et les africains s'épanouir en cette fin de siècle.



**Robert Peccoud**

*Sous-Directeur de l'Enseignement et de la Formation  
Direction du Développement, Ministère de la Coopération, Paris (France)*

## La politique de coopération bilatérale française

Je suis très reconnaissant aux organisateurs de cette manifestation d'avoir bien voulu me demander d'apporter un témoignage plutôt que de prononcer une conférence, puisque, par définition, un témoin se doit de dire la vérité. Alors, je vais la dire.

La vérité, c'est que nous sommes confrontés ensemble, bailleurs de fonds et nationaux africains à une crise sans précédent. Ce n'est plus une crise conjoncturelle, c'est une crise qui est devenue profondément structurelle. C'est une crise, d'abord, de la ressource, qui se traduit malheureusement, bien souvent, par une crise de la capacité des Etats. C'est une crise de la ressource, parce que la ressource diminue. Elle ne fait que diminuer ces dernières années, alors qu'en face, la demande augmente. C'est vrai pour l'ensemble des secteurs sociaux, c'est vrai pour la santé, c'est vrai pour l'éducation, c'est vrai pour l'enseignement supérieur, pour la recherche.

L'accroissement démographique provoque une demande supplémentaire. Les Etats ne sont plus capables d'y faire face. Regardons les budgets des Etats. Que nous disent-ils ? Ils nous disent, en budget théorique, que tout est couvert, qu'il existe des crédits pour l'enseignement supérieur et pour la recherche. Lorsqu'on regarde ces mêmes budgets, en fin d'exécution, ils ne nous disent plus du tout la même chose.

Ils nous disent que, finalement, ce que l'Etat a pu faire, c'est satisfaire les besoins immédiats, c'est à dire, essentiellement, et au titre d'un budget qui représente pourtant une part très importante du budget de l'Etat, puisque les budgets consacrés à l'éducation et à la recherche représentent souvent plus du quart des budgets des Etats, ces budgets, nous disent, quand on les regarde en fin d'exécution, que l'on a paré au plus pressé, que l'on a financé la masse salariale et financé les bourses pour les étudiants.

Ils nous disent également, souvent malheureusement, qu'aucun crédit de fonctionnement n'a été versé aux institutions, qu'aucun crédit d'investissement n'a été mis en oeuvre, et que, finalement, tout ce qui existe en terme de soutien effectif au développement des structures et à leur fonctionnement a été le fait de tel ou tel autre bailleur de fonds.

Il est clair que cette situation ne peut pas continuer. Que si nous ne procédons pas, ensemble, à des aménagements structurels profonds, la recherche, un jour, en Afrique, cessera d'exister. Je crois que je vous devais cette vérité.

Ce qui semble clair, maintenant, depuis ces années, c'est que face à cette crise, et face, finalement, à la constatation que les solutions strictement nationales en terme d'enseignement

supérieur et de recherche ne sont plus soutenables financièrement pour les raisons que je viens d'évoquer, que la seule solution, quelque part, c'est que tous ensemble, nous mettions en oeuvre une politique de régionalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cet accord, maintenant, me semble établi. Les communications qui ont eut lieu depuis le début de ces Assises le montrent bien. Tout le monde est d'accord. Seulement, cette procédure sera difficile à mettre en oeuvre. Elle sera complexe. Cela prendra du temps, cela demandera d'abord que tous les acteurs concernés se concertent, se mettent d'accord sur cette régionalisation, et procèdent à des arbitrages qui seront souvent douloureux, parce qu'ils se traduiront nécessairement à tel endroit ou à tel autre comme des abandons de souveraineté. Je crois qu'il faut enclencher ce processus mais qu'on ne peut pas dire : jouons la régionalisation, et attendons que cela vienne.

Notre ministère, le Ministère de la Coopération et, plus largement, la France, est prête, pour sa part, à soutenir des opérations de court et de moyen terme visant à la fois à préserver voire à renforcer des capacités qui existent et qui sont menacées de disparition, faute que les acteurs de ces équipes aient de réelles capacités de travail et d'expression, et qui, en même temps, permettent de préfigurer ce qui deviendra, un jour, la création de grands centres régionaux. Seront-ils des établissements inter-Etats, des établissements reliés ensemble par un système de fondation et dotés de l'extra-territorialité ? Je n'en sais rien. Je n'ai pas d'idées arrêtées là-dessus. Et je pense que personne n'en a. Je pense qu'il faut que nous discutons tous ensemble de cela dans les années qui viennent. Mais que nous le fassions tout de même assez vite.

Quelles sont les actions que nous pouvons, dans cette période de transition, financer pour notre part ?

Ce sont ces actions de préservations de la capacité des équipes. Cela passe d'abord par un soutien aux initiatives des chercheurs du Sud, pour faire en sorte que se créent et que vivent des réseaux d'échange et de travail en commun. Mais que ces réseaux ne soient pas seulement, même si cela est nécessaire, des réseaux qui servent à la rencontre, qui servent à l'échange d'idées, qui servent, en gros, à faire ce que nous faisons aujourd'hui, mais que ce soient des réseaux où le travail s'organise, des réseaux où, à tel endroit ou à tel autre, dans telle institution ou dans telle autre, s'organise une partie d'un travail global qui sera la responsabilité de plusieurs centres de recherche à la fois.

C'est aussi, de notre part, une seconde chose. C'est une attention particulière que mon ministère entend apporter à un certain nombre de projets d'appels d'offres qui sont lancés par des organismes, parfois sur une base non gouvernementale d'ailleurs (comme c'est le cas du CODESRIA à Dakar). Il s'agit, vis à vis de ces appels d'offres, que ce soient ceux, d'ailleurs, lancés par des organismes de cette nature ou ceux lancés par des bailleurs de fonds qui ont besoin d'études lorsqu'ils instruisent leur projet ou leur programme, de faire en sorte que les chercheurs du Sud qui ont la capacité de répondre à ces appels d'offres soient en mesure de le faire, aient les moyens de le faire.

C'est aussi, bien sûr, un effort que nous continuerons, en matière d'information scientifique et technique et d'appui aux publications. C'est enfin un appui que nous mettons déjà en oeuvre à l'aide à l'insertion des chercheurs du Sud dans la communauté internationale.

Les accords de partenariat existants que nous soutenons financièrement, avec des organismes comme l'ORSTOM, le CIRAD, ont montré que ces systèmes de partenariat étaient tout à fait performants, à ceci près que la question reste posée de ce que les gens deviendront une fois qu'ils seront passés par ces remarquables systèmes de partenariat, une fois qu'ils auront acquis des compétences, une fois qu'ils auront créé des liens avec la communauté internationale. Que se passera-t-il quand ces gens rentreront chez eux ?

Quand je disais : " la recherche est menacée de cesser d'exister " c'est que les chercheurs, en tant que tels, sont menacés de cesser d'exister. En effet, de nombreux chercheurs, formés parfois au titre d'accords de partenariat tel que je viens de l'évoquer, doivent, de retour chez eux, pour leur simple survie, enseigner plus que ce qui est prévu par leur statut de chercheur, faire un deuxième, voire un troisième métier, parfois s'expatrier ou travailler dans les représentations nationales des bailleurs de fonds. Il va de soi que tous ces cas de figure les empêchent de continuer à faire de la recherche. C'est cela que nous devons absolument combattre.

Alors, vous allez constater bien sûr une réelle convergence entre ce que je vous dis là être l'orientation de politique du Ministère de la Coopération et ce que fait l'Agence pour l'Enseignement supérieur et la Recherche, l'AUPELF-UREF.

Cette convergence est-elle vraiment l'effet du hasard ? Non, bien sûr ! Je crois qu'elle est l'effet d'une convergence de vue, d'une convergence d'analyse dans la mesure où nous, comme l'AUPELF-UREF, avons produit cette analyse à partir des constatations que nous avons effectuées sur le terrain, que nous connaissons bien. Mais également à partir de la conviction que, à force d'éviter de regarder la vérité en face, nous irions tous ensemble, je dis bien tous ensemble, à la catastrophe.

L'Agence AUPELF-UREF va avoir un rôle à mon sens tout à fait considérable à jouer, dans la mise en oeuvre de ce travail de régionalisation. Pourquoi ? Parce qu'il doit se faire en transparence, en concertation. Tous les acteurs susceptibles de contribuer à la mise en oeuvre de cette régionalisation doivent être concernés. Cette régionalisation scientifique de l'Afrique n'aura de sens que si elle est imaginée, que si elle est mise en oeuvre par des acteurs africains, que si, dès l'amont, ces acteurs africains sont convaincus de la nécessité de cet effort et qu'ils en dessinent ensemble, avec les bailleurs de fonds les lignes de force futures.

Pour notre part, je vous l'ai dit, nous sommes prêts en fonction des orientations que j'ai évoquées, à mobiliser nos ressources financières dans le cadre d'un exercice de justification, de cohérence de plus en plus difficile. J'ai entendu bien des orateurs parler encore des pays riches. Je crois qu'il faut abandonner cette notion. Il n'y a plus de pays riches. Un pays comme la France, qui, aujourd'hui, vit une crise qui fait que trois millions deux cents mille personnes sont sans travail, n'est plus un pays riche. C'est un pays qui, dans l'aide qu'il apporte aux autres, dans son effort de solidarité doit formuler une justification encore bien plus importante que par le passé.

Mais nous sommes prêts à cela. Nous sommes prêts à cela avec nos partenaires africains.

Nous sommes prêts également à contribuer à la mobilisation par ces financements d'une ressource française importante, qu'il s'agisse de la ressource universitaire, qu'il s'agisse de la ressource des grands instituts. Les représentants de ces instituts qui se sont exprimés au cours

de ces Assises, ont bien montré qu'ils étaient prêts à jouer ce jeu-là, y compris d'ailleurs au prix d'ajustement de leur fonctionnement, d'ajustement de leur politique qui ne seront pas toujours faciles à faire.

Car il ne s'agit pas pour eux de pérenniser une situation de simple présence ; il ne s'agit pas pour eux, simplement, d'utiliser leur présence dans les pays en voie de développement pour produire de la recherche. Il s'agit d'être en mesure de répondre réellement aux demandes qui se formulent à partir de la crise, et je crois que ce qu'ont dit les représentants de ces grands instituts montre bien qu'ils ont compris cela et qu'ils sont prêts à jouer ce jeu-là.

En conclusion, je dirai que je ne voudrais pas que l'on se méprenne sur mon propos, et que l'on me taxe " d'afro-pessimisme ". Le Recteur Niang me connaît depuis suffisamment longtemps pour savoir que je ne le suis pas. Je crois que, paradoxalement, cette crise a du bon, que paradoxalement, l'aggravation de cette crise a du bon, car, maintenant, il devient évident pour tous (nous étions moins nombreux il y a quatre ou cinq ans), il devient maintenant un fait majoritaire dans la conscience de la communauté scientifique africaine, dans la conscience des gens qui travaillent à partir du Nord avec cette communauté scientifique africaine que l'heure est grave, qu'elle est à des changements profonds et que nous ne sortirons pas de cette crise sans ces changements.

Cette crise me donne de l'espoir dans la mesure où elle a permis que se produise cet effort louable de conscience au niveau des deux communautés.

**Omar Benbekhti**  
*Professeur à l'Université de la Formation continue*  
*Président du Conseil scientifique de la PGS en management*  
*Centre de Perfectionnement de l'Entreprise, Oran (Algérie)*

## Chronique d'un partenariat récurrent

Décider de coopérer implique que les partenaires veillent au préalable à se doter d'une compétence distinctive surtout en matière de formation, car il s'agit, d'abord d'attirer des utilisateurs potentiels, et ensuite d'inciter entreprises et autres institutions à financer les opérations de formation et les projets de recherche potentiels.

Autrement dit, pour coopérer, il faut coller à des situations réelles observables, le partenariat à développer ne devant pas souffrir d'un manque de réalisme, mais se présenter comme concept éminemment opératoire.

### L'HISTORIQUE

L'idée de monter une formation à la recherche-action en partenariat de coopération se matérialisa à la faveur de la création en 1989 de l'Université de la Formation continue qui ne suscita pas, loin s'en faut, l'approbation des milieux de l'université classique.

Le premier constat était celui d'un immense déficit en formation au management et en recherche sur le fonctionnement des organisations et leurs multiples ratages dans un pays détenteur de potentiels humains et matériels relativement importants ; paraphrasant Mc Namara qui déclarait en 1976 " L'Afrique est pleine d'usines en panne ", on peut dire aujourd'hui qu'elle est également pleine d'universités stériles.

L'originalité de notre projet va consister, d'abord à associer localement le Centre de Perfectionnement des cadres de la plus grande entreprise du pays (quand on est petit, il faut passer des accords avec les grands pour profiter de la taille de son partenaire !).

D'autre part, le partenariat algéro-algérien ne pouvant prétendre à l'expertise d'évaluation, nous fîmes appel aux services de la coopération française afin d'accéder à l'ensemble du réseau des établissements et des compétences, et de pouvoir ainsi choisir ce qui correspondait le mieux à nos besoins.

Cette ouverture sur les réseaux, orchestrée par la FNEGE, fut d'un apport décisif. De plus, elle assoit la nécessité d'une démarche d'exploration qui introduit les prémisses d'un esprit de recherche, aiguise la compétition, favorise les échanges multiples et exige une veille technologique par l'obligation d'être à l'écoute de ce qui se fait ailleurs.

De fait, il n'y a de bon partenariat que multiple.

## L'ENJEU

Vous comprendrez aisément que l'enjeu était double :

- premièrement, se doter des moyens d'une politique de formation / recherche que ne pouvait assurer l'université classique minée par ses effectifs et parasitée par des personnels obsolètes et rentiers ;
- deuxièmement, fortifier le vivier des cadres en fonction dans les entreprises et administrations depuis au moins 5 ans, détenteurs par conséquent d'une expérience unique mais dépassés en matière de recherche, autrement dit dans l'incapacité de maîtriser les processus et mécanismes de leurs pratiques et de les améliorer par une recherche-action.

L'ambition caressée de ce multipartenariat prétend à la constitution pendant les trois premières promotions qui durent chacune 18 mois, d'une équipe pédagogique mixte universitaires-praticiens susceptible de se transformer avec la participation des stagiaires les plus doués en premier noyau dur d'un centre de recherche multidisciplinaire et intégré sur les organisations. Et cela pour la raison simple que la base de raisonnement du partenariat n'a de signification qu'à partir du triangle contraintes / ressources / objectifs.

## LES RÉSULTATS

Ce partenariat en coopération a produit d'ores et déjà ses premiers effets. En outre,

- il permet la création et le développement de solides réseaux transnationaux qui facilitent la perméabilité des hommes et des savoir-faire ;
- il fonde le processus de recherche-action de sorte que les participants aux actions de formation programmées deviennent eux-mêmes les acteurs du changement organisationnel au sein de leur institution ;
- il incite les entreprises à être partie prenante de la formation en encourageant la compétition et en développant un esprit de concurrence qui oblige aussi bien les formateurs et chercheurs-stagiaires que les entreprises à un effort de reconnaissance des produits les meilleurs, des cursus les plus adaptés, en cherchant à les valoriser en tant que tels, c'est à dire en potentiels, mais aussi et surtout par un apport financier au regard de la valeur ajoutée à leurs propres performances grâce à des mémoires de recherche appliquée présentés pour l'obtention du diplôme (généralement, des études de cas réels de leur propre entreprise éliminant ainsi des dépenses exorbitantes de consultation et d'acquisition de données) ;
- il s'instaure par là-même un esprit nouveau où il ne s'agit plus pour l'entreprise de gérer des conséquences mais d'anticiper en rejetant la facilité des " théories " de la " main invisible ".

## LES CONTRAINTES

Les contraintes économiques et l'environnement sociologique et culturel des entreprises de nos pays imposent la recherche de résultats directement sensibles. Elles sont tenues d'être attentives à une rentabilité à court terme de leurs actions de formation et de recherche ; donc de privilégier des recherches appliquées sur terrain rapidement opérationnelles.

D'autant que, s'il est important pour mobiliser les hommes de fixer des échéances, c'est encore plus difficile dans des entreprises largement sous-managées.

Il importe de trouver des formules adéquates qui agissent sur le mode de l'adaptabilité et non l'universalité.

Les sciences des organisations ne posent pas comme ailleurs le problème de la place de la recherche fondamentale. L'évaluation des chercheurs reste intimement liée au développement des entreprises.

Ceci justifie la nécessité de formations diplômantes à projection professionnelle telles que présentées dans notre projet et que nous essayons de généraliser à l'U.F.C.

Il demeure néanmoins la difficulté de combiner la recherche de solutions immédiates à une compréhension et un traitement en profondeur des problèmes que vivent nos organisations.

C'est pourquoi il importe, pour asseoir un partenariat constructif et durable, d'ouvrir d'emblée les canaux de communication et de systématiser les équipes de recherche associées.

## LA DÉMARCHE

Le partenariat impose une stratégie d'alliance pour la constitution de pôles régionaux afin d'éviter la dispersion des moyens.

Il suppose aussi une solidarité entreprises/institutions de formation pour développer des programmes de qualité et renforcer l'autonomie financière des acteurs.

Il exige enfin une remise en cause de l'orthodoxie éducative.

Si on considère, dans le sillage de P. DRUCKER, " qu'aucun pays n'est sous-développé par manque de ressources " et que " le sous-développement, c'est l'incapacité de tirer le meilleur parti des ressources ", il reste évident que " l'efficacité des ressources dépend d'un encadrement compétent et dynamique ".

Dans ce sens le binôme formation continue/développement des entreprises que nous avons entrepris, constitue à nos yeux une forme de partenariat qui permet d'apprécier le rendement des institutions qui y participent. Car il implique une quête d'harmonisation et donc des pratiques d'évaluation conjointe, d'autant que chaque partenaire cherche l'optimisation de ses investissements.

Ceci exige de nous un contact régulier et une communication permanente, une nécessaire multiplicité des interfaces et un désir profond de s'ouvrir aux perspectives internationales.

## LES PERSPECTIVES

Par le biais de cette PGS, les co-tutorats et les formations en alternance que nous proposons développeront incontestablement une dynamique de recherche à vocation régionale et franco-maghrébine, permettant d'amorcer la mobilité des chercheurs.

Cependant, un problème demeure : monter des formations à la recherche en organisation n'est pas suffisant. Ce qui compte c'est la capacité à diffuser et à faire connaître les résultats des recherches dans le plus grand nombre d'entreprises possible.

Il nous reste donc à élaborer une stratégie pour une pédagogie de la recherche ainsi qu'une méthodologie de réalisation, autrement dit savoir repérer où se trouvent les ressources capables de produire des résultats sur le plan intellectuel.

Cela reste encore à faire.

Car, si on a besoin d'innover, il n'est pas prouvé pour autant que le principal moteur de l'innovation soit la recherche. Ce sont souvent les impératifs de la formation et bien entendu l'imagination qui sont sources des actions de recherche.

Les impératifs de la coopération, produit d'une mondialisation de la vie, appellent à innover, à réduire l'orthodoxie éducative, à mobiliser des ressources, à enclencher la mobilité, à rejeter la fixité des savoirs pour une diffusion élargie.

En conclusion, je dirai que la coopération en partenariat gagnerait à se gérer comme une entreprise, à fonctionner comme une communauté et à parler comme une institution, c'est à dire REFERER.

**Manassé Esoavelomandroso**  
*Professeur à l'Université d'Antananarivo*  
*Député, Antananarivo (Madagascar)*

## Etre chercheur au Sud : un point de vue de Madagascar

Madagascar, cette grande île du Sud Ouest de l'océan Indien entourée d'Etats pour la plupart anglophones, et qui, depuis quelques années fait partie des PMA, est un pays où les communications sont rares et difficiles. Aussi ses régions sont-elles enclavées et ses universités isolées les unes des autres. Les centres nationaux de recherche, tous implantés à la capitale à l'exception du Centre national de Recherches océanographiques sis à Nosy Be, entretiennent peu de relations avec les universités. Mais dans ce pays soumis à un programme d'ajustement structurel, universités et centres nationaux de recherche sont logés à la même enseigne : ils sont démunis et dépourvus de moyens humains, financiers, scientifiques et logistiques.

Dans ces conditions, les chercheurs, mis à part ceux qui sont intégrés dans des laboratoires ou équipes de recherche ayant signé une convention avec des laboratoires ou des bailleurs de fonds étrangers, vivent mal leur état de chercheurs.

Mon propos, valable dans ses grandes lignes pour la communauté scientifique nationale, s'attache à évoquer plus particulièrement le cas des chercheurs en sciences de l'homme et de la société ainsi que celui des spécialistes des sciences politiques, juridiques et économiques. La raison est simple : dans leurs domaines de recherche, les contrats de recherche, les schémas directeurs, les programmes mobilisateurs sont rarissimes.

Et pourtant, ils ont tant de sujets à étudier, tant de choses à dire. Pensons aux régions malgaches mal connues, en pleine mutation, et qui sont de plus en plus souvent placées au centre de l'attention des opérateurs de développement et des bailleurs de fonds ; ou aux choix imposés au peuple malgache ou adoptés par lui comme l'ajustement structurel, la démocratie, le libéralisme, la décentralisation,... Les bailleurs de fonds et même le gouvernement ne demandent pas leur avis, préférant commander à grands frais à des bureaux d'études ou à des consultants, des soi-disantes recherches dont les conclusions, bien souvent, répètent les mêmes choses ou recommandent d'autres recherches.

Dès lors, il n'est pas surprenant de voir ces chercheurs manifester leur désappointement. Etre chercheur à l'université ou dans un centre national de recherche(CNR) ne signifie pas toujours qu'on peut s'adonner à la recherche.

## SURVIVRE

Un chercheur qui a son poste à l'université ou dans un CNR peut apparaître comme un privilégié dans la mesure où il bénéficie de la sécurité de l'emploi. Mais vu la faiblesse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, il lui est difficile, par ses propres moyens, de se tenir informé des avancées de la recherche, d'approfondir ses connaissances, de se perfectionner. A côté des chercheurs nantis du Nord, il est le chercheur que d'aucuns pourraient qualifier de " sous-développé " .

Dans son combat quotidien pour survivre en tant que chercheur, il s'efforce de sortir du sous-développement.

De 1972 à nos jours, les chercheurs se sont souvent mobilisés pour obtenir des gouvernements successifs, la revalorisation de leur métier. En vain. A cause du contrôle des changes et de la pénurie des devises, il leur est interdit de s'abonner à des revues étrangères ou de commander des publications. Les livres importés par les rares librairies sont hors de prix : avec l'intégralité de son salaire mensuel, un jeune assistant peut tout juste s'en procurer trois ! Et ce n'est pas avec ce salaire de misère qu'il peut rêver à un micro-ordinateur, encore moins à un logement décent ou à une voiture.

Sortir du sous-développement c'est aussi casser l'isolement. Pris par des problèmes matériels, les chercheurs d'une même ville se voient rarement. Les échanges entre eux sont quasi inexistantes. Les rencontres entre chercheurs de plusieurs villes sont rarissimes, faute de crédits. En mai 1993, un Colloque international sur " Démocratie et développement dans le Sud-Ouest de l'océan Indien " a été organisé par le département d'Histoire de l'Université d'Antananarivo : les participants étrangers étaient plus nombreux que les Malgaches dont un seul venait de la province !

L'espoir de casser cet isolement est mince. Aussi attend-on comme un don du ciel une invitation à des rencontres internationales tous frais payés, un voyage d'études offert par une organisation internationale ou une ambassade étrangère, ou un accueil proposé par un laboratoire. On en arrive ainsi à une situation quelque peu paradoxale : les échanges avec l'extérieur sont relativement plus nombreux que ceux qui existent entre les universités malgaches.

Isolé ou solitaire, le chercheur " sous-développé " ne peut rêver de perfectionnement. Mais là, le salut ne peut venir que de l'extérieur.

Les bourses en alternance, les bourses d'excellence, les missions dans le cadre du CAMPUS ou des accords interuniversitaires, les stages et les postes d'accueil dans les organismes français de recherche permettent à quelques chercheurs du Sud de mettre à jour leurs connaissances, de se familiariser avec les nouvelles techniques ou les nouveaux outils de recherche, en un mot de se perfectionner. Mais le nombre de ceux qui bénéficient de ces aides est minime comparé à celui de tous ceux qui ont besoin d'un complément de formation. Par ailleurs, à leur retour au pays, ils ne retrouvent pas toujours les conditions de travail, les équipements et l'environnement qu'ils ont connus en France. Mais des liens ont été tissés avec leurs partenaires et ils s'y accrochent.

Ceux qui n'ont pas profité de ces facilités attendent leur tour, espérant qu'un jour ils feront partie des " élus " .

Ces " élus ", pour ne pas sombrer à nouveau dans l'isolement, entretiennent les liens qui les unissent aux équipes du Nord, s'intègrent dans des groupes de recherche et participent à des programmes. C'est ainsi qu'ils peuvent obtenir des équipements légers, recevoir une documentation variée, mener leur recherche et publier. C'est alors seulement qu'ils peuvent se faire (re)connaître tant il est vrai qu'un chercheur du Sud, pour être reconnu, doit travailler hors de son pays ou être mis en orbite par des équipes du Nord. Malgré l'existence de Ministères et de structures chargés de la recherche, les gouvernements successifs se soucient fort peu du sort du chercheur. Aussi n'est-il pas étonnant de voir ce dernier rater son insertion dans la société.

Ainsi, dans la plupart des cas, le chercheur au Sud apparaît comme un marginal, obligé de bricoler pour poursuivre ses activités.

## **BRICOLER**

Peut-il en être autrement quand l'environnement matériel et humain au Sud est peu favorable, quand la recherche n'y est pas une priorité, quand les moyens financiers et techniques font défaut ?

Il n'y a pas de recherche sérieuse sans un appui logistique conséquent.

Les laboratoires, les centres et groupes de recherche ne disposent pas de véhicules. Les chercheurs, pour effectuer leurs missions, doivent prendre le taxi-brousse ou la charrette, ou bien marcher à pied. C'est peut-être bien pour le folklore, mais sûrement pas pour la recherche qui souffre alors de lenteur. Une université qui dispose d'une voiture tout terrain pour la recherche serait une exception qui confirme la règle.

Les moyens d'investigation modernes tels que la caméra-vidéo, les magnétophones à bandes sont inaccessibles aux chercheurs. Encore heureux s'ils disposent d'un magnétophone K7, d'un appareil photo " instamatic ". Chercher à acquérir un appareil avec zoom c'est aller au devant du refus catégorique d'un fonctionnaire du contrôle financier qui trouve qu'avec l'appareil le moins cher, on peut faire de belles photos.

Rares sont les groupes de recherche qui disposent d'un équipement de bureau digne de ce nom. Les micro-ordinateurs sont à peu près inconnus ; seules les équipes liées par convention à des partenaires du Nord, en disposent. A Antananarivo, une grande faculté ne dispose en tout et pour tout que d'une photocopieuse !

Dans la plupart des bibliothèques, l'essentiel des fonds date d'avant 1975, année de la révolution socialiste et du contrôle des changes. Depuis, il n'y a pas de politique d'acquisition. Les livres et les revues arrivent au gré des dons. La documentation est ainsi disparate et lacunaire.

Tout cela est aggravé par l'insignifiance des crédits de recherche.

Quand malgré tout, les chercheurs du Sud arrivent, à force d'ingéniosité, à quelques résultats, ils se trouvent devant un vide : l'absence d'une politique d'édition.

Dans les six universités, une ou deux revues continuent à paraître, tant bien que mal, au prix d'un véritable parcours du combattant, harassant et parfois humiliant : demande d'aides ou quête de subventions auprès des Ministères, du Rectorat, des Ambassades, des sponsors...

Quand on ne peut pas obtenir le service d'une imprimerie, et comme les universités ne disposent pas d'une unité de reprographie performante, on se rabat sur la bonne vieille ronéotypie. On limite alors la diffusion de ses résultats.

Si après toutes ces embûches, les chercheurs au Sud arrivent à imprimer un numéro de leur revue ou un livre, il faut qu'ils se transforment en éditeurs et en libraires, car à Madagascar il n'y a aucune action de diffusion.

Jusqu'ici les autorités universitaires n'ont pas jugé utile de créer, sur les campus, des librairies ou des points de vente où les étudiants ou tout autre client peuvent se procurer les livres, les revues, les documents ronéotés.

Comme les librairies n'acceptent que les ventes par consignation, et à condition qu'on vienne leur apporter les volumes, les publications des chercheurs sont mal diffusées.

Ces publications ne sont pas connues dans ce qu'on veut appeler " l'espace francophone ". Contre toute attente, elles sont mieux connues et peut-être appréciées aux Etats-Unis où de nombreuses institutions d'enseignement et de recherche sont abonnées aux revues et commandent les livres dès leur parution.

Le chercheur du Sud, ce marginal sous-développé mais qui se révèle souvent un bricoleur de génie, peut être atteint par la lassitude, le découragement. Alors, il cherche son salut ailleurs.

## **S'ÉVADER**

Devant les difficultés de tous ordres qu'il ne peut pas surmonter, le chercheur au Sud délaisse ses travaux de recherche, ou émigre pour pouvoir les continuer, ou bien les abandonne purement et simplement pour embrasser de nouvelles carrières.

Accusé à tort ou à raison de " machine à dispenser des cours ", il arrondit effectivement ses fins de mois en effectuant des heures complémentaires ou en offrant ses services à des institutions de formation privées. Mais à sa décharge, il faut rappeler que le gel de l'effectif dans la fonction publique imposé par les institutions financières internationales dans le cadre du Programme d'Ajustement structurel, l'oblige à assurer ces heures complémentaires.

Parfois il est sollicité pour travailler sur des " commandes " largement rémunérées plutôt que sur les axes fondamentaux ou sur les problèmes qui préoccupent les Malgaches mais qui ne sont pas financés par le budget national. Il est alors un consultant épisodique cherchant à satisfaire l'attente de ses commanditaires. Les résultats de ses " études " sont presque toujours orientés.

Certains chercheurs du Sud, devant les exigences de ceux qui leur commandent des expertises avec un chronogramme précis, abandonnent l'enseignement. Ils ouvrent alors des bureaux d'études. Certains réussissent, mais d'autres sous-traitent auprès de bureaux d'études étrangers auxquels les bailleurs de fonds confient la plupart des études.

D'autres deviennent des encadreurs permanents d'ONG, ou des animateurs-coordonnateurs de terrains d'ONG ou des projets financés par des institutions internationales. Recrutés pour leur qualité de chercheurs, ils sont dès lors perdus pour la recherche.

D'autres encore quittent le pays et recherchent sous d'autres cieux des conditions de vie meilleure.

Les plus chanceux (re)trouvent une place dans un laboratoire, un centre de recherche ou une université. Ils peuvent poursuivre leurs travaux. Quelques uns connaissent la réussite et acquièrent la notoriété.

Les moins chanceux abandonnent la recherche mais connaissent des conditions de vie décentes et peuvent donner à leurs enfants une formation solide, en donnant des cours dans des établissements d'enseignement secondaire, ou en exerçant un nouveau métier.

Cette situation du chercheur au Sud, n'est pas nouvelle ; elle est archi-connue. Le problème n'est pas de lancer une recherche pour prouver ce que l'on sait déjà, mais de commencer à agir pour empêcher le chercheur de sombrer dans le désespoir, pour lui montrer qu'il peut vivre de son travail, pour le persuader que dans son propre pays il peut faire oeuvre utile et qu'il peut y travailler dans un environnement favorable.

C'est là une des voies qui permettra de créer dans les faits cet espace francophone dont on parle tant, et de consolider la science francophone.

C'est là aussi un moyen d'associer le peuple Malgache, à travers ses chercheurs, à la définition et à la construction de son avenir.



**Alain Ruellan**

*Directeur du Centre National d'Etudes Agronomiques  
des Régions Chaudes (CNEARC), Montpellier  
Directeur du programme " Environnement " du Centre National  
de la Recherche Scientifique (CNRS), Paris (France)*

## Une contribution à la réflexion concernant les nouvelles priorités de partenariat pour le développement scientifique

Je réduis mon propos, dans ce texte, au partenariat Nord-Sud.

La difficulté majeure que l'on doit surmonter, quand on veut développer un véritable partenariat scientifique Nord-Sud, est l'inégalité. Or, au sein de la Francophonie, cette inégalité est tout particulièrement importante.

Inégalité des moyens, bien sûr, qui est considérable. Mais aussi, et c'est probablement ce qu'il y a de plus grave, inégalité en matière de **sécurité**, de **stabilité**, dont les individus et les équipes ont absolument besoin pour s'inscrire en qualité dans la durée.

Les nouvelles formes de partenariat pour le développement scientifique doivent contribuer à réduire ces inégalités qui sont, par elles-mêmes, un frein considérable à la coopération scientifique.

**Dans cette perspective, la priorité me paraît être à la construction, dans les pays du Sud, de quelques équipes scientifiques solides auxquelles on assure la continuité des structures, des emplois, des moyens, des coopérations internationales.**

Les chercheurs compétents, nationaux des pays du Sud, francophones, ne manquent pas : ils ont été formés par milliers ; mais par manque de moyens, par manque de continuité des structures et des moyens dans leurs propres pays, ils ont, pour la plupart, soit quitté la recherche, soit rejoint des équipes scientifiques des pays du Nord. Ceux qui choisissent d'essayer de rester au service de la recherche scientifique de leur pays, travaillent dans des conditions de précarité telles que leur production scientifique est considérablement limitée.

**Le premier objectif du partenariat doit donc être maintenant celui-là : aider à construire, dans les pays du Sud, quelques équipes scientifiques de bon niveau, dont les gouvernements du Sud assurent la continuité des structures et des emplois, et dont les pays du Nord assurent la continuité des moyens et des collaborations internationales.**

A partir du moment où le chemin, de la constitution d'équipes scientifiques inscrites dans la durée, est pris, les stratégies de la coopération scientifique entre les pays du Nord et du Sud, changeront, devront changer :

- entre partenaires du Nord et du Sud, de véritables équipes scientifiques internationales pourront, devront, se constituer ;
- c'est dans le cadre de ces équipes internationales que devront se faire une bonne partie de la formation des jeunes chercheurs des pays du Sud, et ceci en privilégiant la formation au sein des équipes des pays du Sud ;
- l'évaluation de la qualité du travail devra être menée avec rigueur, dans des cadres nationaux et internationaux : c'est cette évaluation, et elle seule, qui pourra décider de la continuité ou non des soutiens internationaux aux équipes nationales des pays du Sud.

**Au total, arrêtons la dispersion des efforts, vers des individus du Sud que l'on forme dans les pays du Nord en fonction de priorités choisies par les pays du Nord sans jamais se préoccuper de l'avenir au Sud des personnes formées.**

Décidons ensemble, scientifiques du Nord et du Sud, des priorités, en matière de connaissances fondamentales et en matière de connaissances finalisées. **Engageons-nous sur des contrats à 10 ans**, contrats que seuls des critères de qualité pourront remettre en cause. Demandons à nos gouvernements de s'engager à patronner, sans défaillance, cette volonté réciproque de continuité dans la solidarité ; **solidarité pour la construction, dans les pays du Sud, d'une recherche de qualité dont nous avons tous besoin.**

## Enracinement avec mobilité des chercheurs du Sud

Notre communauté francophone de la recherche peut et doit mieux contribuer au renom de la recherche scientifique en instituant un partage et une solidarité entre ses diverses composantes riches de leurs différences.

L'espace francophone de recherche a un rôle de tout premier plan à jouer dans la voie constante et affirmée d'optimiser la capacité opérationnelle de la recherche à résoudre les problèmes épineux de développement que rencontrent les pays du Sud.

Ce rôle est possible par une réflexion, un dialogue en action dans les secteurs clés que sont :

- la formation à la recherche et par la recherche ;
- le continuum entre la recherche universitaire et la recherche dans les instituts ;
- l'impact de la recherche scientifique et technique dans le développement ;
- la contribution de la recherche à la démocratie et à l'intégration économique.

A notre avis, ce dialogue ne sera bénéfique pour chaque partie que dans la mesure où il existe une possibilité réelle de choix de chaque partenaire avec des moyens et une capacité de choix.

Cette exigence de liberté opérationnelle de choix trouve toute sa portée dans le domaine de la recherche par la nature même de la démarche, et par la portée de ses résultats dans le développement socio-économique de nos pays.

Cette possibilité de choix doit être soutenue par des politiques scientifiques, des plans stratégiques de recherche, mais surtout par l'existence d'un personnel de recherche qualifié. D'où l'importance de la formation des scientifiques, des chercheurs et des gestionnaires de la recherche.

Compte tenu de ses spécificités chaque partenaire, au Sud comme au Nord, devrait mettre à contribution ses structures et ses ressources pour assurer cette formation, pas uniquement par la voie classique dans les universités et écoles, mais aussi dans les laboratoires de recherche.

Une telle approche de formation ne pourra se réaliser que si on rend possible la mobilité des chercheurs aux niveaux national, régional, international.

Une complémentarité des missions assumées par les universités et les instituts de recherche spécialisés s'avère indispensable. En effet, la génération de connaissances pour l'action constructive ne saurait se matérialiser sans un réel partenariat entre universitaires et chercheurs d'instituts.

On constate très souvent que des chercheurs de très haut niveau n'apportent pas tout ce que la nation attend d'eux après des coûts très importants de formation. Les raisons en sont multiples et ne relèvent la plupart du temps pas des chercheurs et des scientifiques. Toutefois, nous devons constater le fossé important qui sépare encore, bien que des changements soient en cours, les référentiels universitaires et ceux qui caractérisent la réalité de nos populations. Un tel état peut-être surmonté si nos universités, écoles de formation, instituts de recherche en développement, assument ensemble les problématiques de recherche dans des projets et laboratoires communs.

La venue des instituts de recherche et de formation au sein de l'AUPELF-UREF, nous apparaît alors comme un apport très important venant conforter les nouvelles orientations de nos systèmes nationaux de recherche. Demain, ou très prochainement, nous devons nous préparer à travailler ou accueillir la recherche non officielle (ONG, sociétés professionnelles...).

L'AUPELF-UREF devrait réfléchir pour prendre en compte toutes ces diversités et développer une véritable synergie.

La mobilité et l'enracinement, points forts de l'AUPELF-UREF, doivent être repensés en rapport avec leur grande diversité et de la nécessité urgente de répondre au développement du Sud. Pour ce dernier aspect, à côté de l'IST, on devrait prendre en compte les autres aspects de transfert des connaissances et des technologies. En effet, que constatons-nous actuellement dans l'espace francophone :

- la mobilité et l'enracinement ne semblent pas poser de problèmes majeurs au Nord ;
- la mobilité Nord-Sud reste à un niveau important, même si de nouvelles contraintes apparaissent (diminution de l'assistance technique, jeunes chercheurs du Nord très soucieux de leur carrière) ;
- la mobilité Sud-Sud s'est beaucoup développée ces dernières années, mais reste fermée par plusieurs contraintes (difficultés de déplacements, coûts de déplacement, réglementations, concurrences des chercheurs du Nord) ;
- la difficulté reste toujours la mobilité Sud-Nord, tant pour la formation que pour la recherche (nouvelle réglementation sur l'immigration, coût de la formation, la formation liée, coût élevé des séjours en laboratoires).

Pour sortir de cette situation afin d'assurer une coopération scientifique saine entre le Nord et le Sud, nous nous proposons les axes d'action suivants :

- les chercheurs du Nord travaillant dans le Sud, en Afrique en particulier, devraient non seulement conduire des travaux de recherche en prise sur les problèmes posés par les populations, mais en plus le faisant en réelle collaboration et avec une responsabilité partagée dans la conception, l'exécution et l'utilisation des résultats, avec leurs collègues du Sud ;

- la responsabilité de la gestion des programmes et projets devrait être effective et non représentative comme dans la plupart des cas, où à côté des chefs de projets nationaux, on note la présence de conseillers techniques assurant de fait la responsabilité. Il se crée ainsi des îlots de prospérité dans les systèmes de recherche en dérive par manque de soutien conséquent ;
- les programmes globaux, internationaux devraient mieux intégrer les chercheurs du Sud, en les faisant participer à la conception et à la mise en oeuvre de ces programmes chaque fois que possible ;
- il nous paraît aussi nécessaire de mettre en place des équipements scientifiques de qualité et de hautes performances dans les laboratoires du Sud et d'assurer une bonne connexion avec les réseaux internationaux de communication et d'accès aux bases de données (point SYFED) ;
- les chercheurs du Sud devraient trouver un meilleur accueil dans les laboratoires du Nord, non seulement comme thésards, mais aussi comme chercheurs confirmés venant travailler en toute responsabilité pour une période déterminée ;
- les sujets de thèses devraient se faire de plus en plus sur des sujets intéressants directement les priorités de développement, en liaison avec les universités du Sud ;
- dans les pays du Sud, afin de favoriser la mobilité Sud-Sud et particulièrement en Afrique, on devrait trouver le cadre législatif et réglementaire pour des séjours de longue durée dans les laboratoires. En effet, des pôles régionaux ou centres d'excellence sont en voie de création, malheureusement sans aucune possibilité fiable et durable d'accueil des chercheurs de la région. Ce qui remet en cause leur viabilité.

Ainsi, par l'enracinement et la mobilité, on voudrait assurer une formation adaptée, peu coûteuse, alliant les compétences du Nord et du Sud. Mais il nous apparaît qu'une telle approche ne sera viable que si, en même temps, on trouve des ressources internes ou externes pour édifier des systèmes de recherche nationaux en mesure de résoudre les vrais problèmes de développement à court et long terme qui s'appuieraient sur des structures de formation (université, écoles, laboratoires) à l'écoute des besoins du secteur économique, mais aussi sur des chercheurs et scientifiques de qualité jouissant de bonnes conditions d'existence et de carrière.

Pour arriver à un tel objectif, nous devons mettre ensemble nos idées et nos moyens afin de mobiliser les ressources nécessaires non seulement auprès des partenaires du développement, mais aussi auprès des bénéficiaires des résultats de la recherche.

Les mécanismes et instruments actuels de l'AUPELF-UREF constituent des acquis importants (FICU, CIME, réseaux...) qui devraient conforter le Fonds francophone de la recherche en renforçant les instituts et universités du Sud afin que la mobilité ne l'emporte sur l'enracinement dans l'ajustement perpétuel et la désertification.

La mobilité et l'enracinement vus avec cette approche nous semblent des données fondamentales du partenariat et de la solidarité, toutes choses qui n'excluent pas la transparence, l'exigence de résultats et la prise en compte des intérêts des uns et des autres.

La mobilité est une donnée fondamentale du partenariat, car en plus de son rôle plus spécifique de moyen d'échanges et de diffusion des connaissances, elle est aussi affirmation de l'universalité de la connaissance et, d'une façon plus large, elle est à la fois l'expression et la démonstration de la libre circulation des personnes. L'enracinement doit signifier connaissance et prise en charge des problèmes de son pays, voire de sa région, au cours de sa formation, mais aussi dans sa pratique de la recherche.

Ainsi compris, la mobilité et l'enracinement sont les deux faces indissociables du partenariat et doivent constituer les fondements majeurs de l'espace francophone de la recherche. Une telle approche facilite l'insertion dans la communauté scientifique internationale et contribue fortement à l'expérience de la démocratie et au développement économique de nos pays respectifs.

# La régionalisation des troisièmes cycles

## INTRODUCTION

*“ La science est un baobab dont un seul bras ne peut faire le tour ”* (proverbe africain)

La situation de la recherche dans le Tiers Monde en général, et en Afrique en particulier, est réellement préoccupante.

En effet, la dépendance économique, scientifique et technique que connaît l'Afrique entrave énormément son essor.

Les pays d'Afrique sont encore essentiellement des “ consommateurs ” en matière de sciences et de techniques. Moins de dix (10) d'entre eux approchent de l'objectif, fixé par l'ONU, de 230 chercheurs par million d'habitants.

En 1980, l'Egypte en comptait 500, le Ghana 474, la Tunisie 560, le Sénégal 240, le Kenya 160, la Côte d'Ivoire 155, la Libye 103. Dans la plupart des cas, les effectifs des équipes de recherche sont constitués jusqu'à 60% d'étrangers (de l'assistance technique).

Aussi, après plus de trois décennies d'interdépendance, aucun État africain n'a-t'il véritablement atteint “ la base minimale en matière de science et de technologie ” susceptible de provoquer la nécessaire percée économique et le progrès social.

Pendant ce temps, dans les pays industrialisés se développent des disciplines nouvelles : génie génétique, robotique, micro-informatique, laser, optoélectronique, génie mécanique, biotechnologie, etc... Dans tous ces domaines et dans bien d'autres dont l'énumération serait fastidieuse, les pays industrialisés conservent une position dominante. 95% de toute la recherche-développement (R-D) se trouve concentrée dans ces pays.

C'est dans ce contexte que se pose la problématique de l'enracinement des chercheurs en Afrique subsaharienne francophone. Le plan d'exposition retenu s'articule de la manière suivante :

- De l'enracinement comme objectif vital et moyen stratégique de la recherche scientifique africaine francophone.
- De la régionalisation des 3èmes cycles comme modalité de l'enracinement basée sur une coopération constructive et efficace.
- Du partenariat constructif en coopération.

- Implications et exigences socio-politiques et Financières.
- Suggestions et propositions.
- Conclusion.

## **DE L'ENRACINEMENT COMME OBJECTIF VITAL ET MOYEN STRATÉGIQUE DE PROMOTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE**

### **1. Définition**

L'enracinement c'est le processus par lequel l'individu ou un groupe assume les aspirations et les valeurs de son milieu à travers une pratique sociale intégrée et intégrante.

Ce processus permet d'être en mesure de relever le défi pratique qui se pose à la recherche. Car de nombreux problèmes quotidiens doivent être résolus.

### **2. Caractéristiques**

L'enracinement se caractérise par l'implantation des unités et équipes de recherche dans les pays africains eux-mêmes. Cela permet une assise géographique, une relation de symbiose entre les chercheurs et l'environnement naturel et socio-culturel ambiant.

Une telle situation permet de révaloriser, développer, promouvoir et utiliser systématiquement les connaissances et les savoir-faire endogènes. Mais il convient d'avoir constamment à l'esprit que la science se nourrit d'un double apport intérieur et extérieur.

De fait, l'effort extérieur doit être complémentaire et fécondant pour les productions scientifiques endogènes. Aussi l'enracinement n'étant pas synonyme d'enfermement, la voie la plus appropriée tient à la fois de l'affirmation de soi et de l'ouverture.

### **3. Quelques illustrations**

Des tentatives heureuses sont opérées à l'heure actuelle en Afrique aussi bien dans le domaine de la médecine, de la pharmacopée, de l'énergie solaire, des sciences agro-sylvo-pastorales que dans celui de la biologie, etc...

Au Cameroun, les travaux scientifiques réalisés sur les plantes médicinales de la famille de *Pentadiplandra brazzeana* ont abouti, notamment, à la mise en place d'une unité de production pharmaceutique. Le Docteur Thomas WANDJI, auteur de ces travaux, reconnaît que *" en égard à l'efficacité et à la grande originalité de brazzeana, les médicaments créés à partir de ces substances ont des chances d'avoir un retentissement mondial "*.

Les généticiens africains, de leur côté, s'efforcent d'améliorer nos ressources naturelles, minérales et végétales. Ils se préoccupent aussi des écosystèmes et des problèmes de

pollution, etc... Ces travaux poursuivent également des objectifs culturels : améliorer les savoirs et savoir-faire, mettre à la disposition des pays africains et de la communauté scientifique internationale des ressources humaines compétentes et créatrices de nouvelles solutions aux différents défis qui se profilent à l'aube du troisième millénaire.

Il ne fait pas de doute que la maîtrise de la science et de la technologie, composantes indispensables d'une culture moderne endogène, s'impose.

La promotion d'un partenariat constructif en coopération doit assurément y contribuer.

## **DU PARTENARIAT CONSTRUCTIF EN COOPÉRATION**

L'enracinement pour s'affirmer et réussir doit être soutenu par une coopération vivante, impulsée en réseaux et cercles concentriques et fondée sur un partenariat constructif.

De fait, une telle entreprise nécessite la constitution et la mise en oeuvre, à court, moyen, et long termes, de réseaux thématiques et plates-formes programmatiques opérationnels.

L'évolution en cercles concentriques indique que l'Afrique Centrale constitue un point autour duquel vont s'articuler l'Afrique Occidentale, l'Afrique Orientale et Australe et l'Afrique du Nord. Cette approche de la coopération a l'avantage de permettre une meilleure connaissance entre les chercheurs d'une même sous-région et de ceux des autres régions. Les rencontres interrégionales périodiques contribuent au renforcement de ces liens de coopération.

Une telle dynamique permet à chaque chercheur de se sentir membre à part entière d'un réseau et d'un programme, et mobilisé pour la réussite de l'oeuvre commune.

La participation des chercheurs francophones du Nord est également indispensable pour trois raisons : la première tient au fait que le regard critique qu'ils peuvent porter sans complaisance sur les performances de leurs collègues du Sud, peut les aider à respecter et à affermir la rigueur scientifique ; deuxièmement, les leçons qu'ils ont eux-mêmes tirées d'expériences de recherche similaires à celles que tentent leurs collègues du Sud peuvent inspirer ces derniers et leur éviter de longs tâtonnements ; la troisième raison réside en leur volonté, leur motivation et leur engagement à participer concrètement à l'élargissement des conquêtes de l'espace scientifique francophone dans le monde.

C'est l'essence du partenariat constructif en coopération tel que nous l'envisageons.

L'un des moments privilégiés de cette approche est la régionalisation des troisièmes cycles.

## **DE LA RÉGIONALISATION DES 3ÈMES CYCLES COMME MODALITÉ DE L'ENRACINEMENT FONDÉ SUR UNE COOPÉRATION CONSTRUCTIVE ET EFFICACE**

### **1. Eléments de référence et justification**

L'absence de financement de la recherche rend difficile toute promotion de la culture scientifique et technologique en Afrique.

Il s'ensuit que les quelques cadres de haut niveau formés préfèrent s'expatrier pour valoriser leurs compétences.

De fait, de nombreux cadres qualifiés ne trouvant ni emploi bien rémunéré, ni possibilité de s'équiper et de s'informer, ni des conditions favorables à leur épanouissement, repartent vers les pays industrialisés. Ceux qui choisissent de rester occupent souvent des postes administratifs où leur formation et leurs compétences réelles demeurent inutilisées.

Or, nous savons bien qu'aucun pays, au cours de l'Histoire, n'a connu de développement notable sans une base minimale de recherche scientifique et technologique.

Devant la modicité des moyens, la régionalisation est la voie la meilleure.

### **2. Définition, caractéristiques et stratégies**

**2.1.** La régionalisation renvoie à l'effort de construction d'un espace universitaire, culturel et scientifique sous-régional. Elle se définit également par la réalisation des réseaux de recherche et des centres d'excellence.

A cet égard, la régionalisation se présente comme un processus qui vise à la mise en commun des compétences locales, des ressources matérielles et financières pour le développement des programmes de formation et de recherche. Les 3èmes cycles constituant un élément essentiel de la promotion de la recherche, il est important d'en assurer un encadrement optimum afin de permettre aux Universités africaines francophones de parvenir à l'excellence. Car la recherche s'apprend et contribue à la formation de l'universitaire.

Comme le souligne fort à propos le Professeur Peter Agbor TABI, Recteur de l'Université de Yaoundé I :

*" La régionalisation apparaît, en effet, aujourd'hui, comme un moyen de relever le défi de l'excellence qui se pose aujourd'hui à l'Université africaine...*

*La régionalisation des 3èmes cycles présente un autre atout pour l'Afrique...*

*Une autre formation commune au niveau du 3ème cycle rapprocherait les élites africaines et les doterait d'une vision commune du monde. "*

**2.2.** Comment réaliser cette régionalisation ?

**2.2.1.** Tout d'abord par la création de centres d'excellence par grandes disciplines, dans chaque sous-région, après une évaluation des ressources humaines et des enseignements dispensés.

2.2.2. Ensuite par l'harmonisation des programmes de 3ème cycle de la sous-région concernée.

Ainsi les étudiants de 3ème cycle recevront-ils une formation identique.

2.2.3. Par ailleurs, la mise en commun des équipements et laboratoires favorise l'encadrement des étudiants qui pourront se rendre d'un pays à l'autre de la sous-région, soit pour bénéficier des équipements particulièrement performants, soit pour travailler sous la direction d'éminents Professeurs d'autres universités que la leur.

Dans ce cas de figure, les jurys de soutenance des thèses seraient composés des professeurs compétents des universités de la sous-région.

2.2.4. Cette approche permettrait de résoudre progressivement le problème des équivalences.

2.2.5. Enfin, la mobilité des étudiants de 3ème cycle et des professeurs permettrait de renforcer cette régionalisation qui, pour être effective devra se traduire par une réelle intégration.

Il convient d'en examiner les implications essentielles.

## **DES IMPLICATIONS ET EXIGENCES SOCIO-POLITIQUES, SCIENTIFIQUES ET FINANCIÈRES**

### **1. Implications, et exigences socio-politiques et scientifiques**

Sur le plan socio-politique, il est nécessaire de définir des orientations claires et précises pour la planification et la programmation des actions, la constitution des réseaux et équipes de chercheurs ainsi que leurs modalités de fonctionnement.

L'élément central est, d'une part, la promotion de ressources humaines compétentes capables d'assurer l'encadrement des laboratoires, centres et instituts de recherche, et, d'autre part, le développement des secteurs de la recherche qui peuvent, à court, moyen et long termes, contribuer à résoudre les problèmes concrets de tous les jours posés par la société : nutrition, santé, etc...

A cet égard, la priorité pourrait être accordée au secteur des biotechnologies : des chercheurs africains travaillent déjà, par exemple, à la maîtrise des techniques industrielles de fermentation, dans deux directions.

La première est la production de grandes quantités de tourteaux à haute teneur de protéines différenciées, à partir de sels inorganiques, de résidus organiques tels que les sous-produits de la distillation du pétrole, et de cellulose, connus sous le nom de " *protéines d'organismes mono cellulaires* " ; il s'agit là d'une source d'aliment potentiellement et économiquement importante pour des populations qui souffrent d'une pénurie de protéines.

La seconde combine les techniques de fermentation industrielle avec un des développements les plus spectaculaires de la recherche biologique contemporaine, la technologie de l'ADN combinant. Nous sommes là au coeur du génie génétique. Cette technique offre les moyens de produire, de manière virtuellement illimitée des protéines

individuelles à l'état pur, dont certaines ne peuvent actuellement être produites qu'en faible quantité avec beaucoup d'argent et d'efforts.

Les techniques du génie génétique sont employées pour créer des bactéries mutées qui produiront des hormones telles que l'insuline et l'hormone de croissance thyroïdienne, de l'interféron humain (protéine antivirale) ou des protéines virales qui permettront de produire, à leur tour, des vaccins.

L'impact de ces activités ne peut être renforcé au sein de la société que si l'on encourage en même temps la recherche fondamentale.

A ce stade de notre analyse, il convient de rappeler tout d'abord que la recherche scientifique a principalement pour objectif de généraliser et de définir des propriétés et des modèles de comportements communs à des objets et des phénomènes observés individuellement.

Pour que des classifications soient significatives, il faut que les observations soient effectuées régulièrement et indépendamment de l'observateur.

En conséquence, le dispositif expérimental de l'observation doit pouvoir être transmis à d'autres par simple description. L'expérience ainsi communiquée est souvent dénommée : *" connaissance interpersonnelle "*. C'est ce qui permet de faire progresser les connaissances et leurs domaines d'application.

Une place particulière doit être accordée aux mathématiques, car elles constituent un moyen de transmission précis de l'expérience et des idées. De plus, elles sont utiles comme outil d'investigation

La rigueur du raisonnement mathématique est à la fois une école de pensée et une école de créativité et d'invention.

L'Université de Bangui, préoccupée de la réhabilitation et du renforcement des disciplines scientifiques, choisit de privilégier cet axe de recherche et d'enseignement dans la coopération Nord-Sud et Sud-Sud (cf Accord interuniversitaire avec Dijon, Metz et les universités africaines).

Pour nous, la promotion de la recherche fondamentale, comme complément indispensable de la recherche appliquée, se justifie à la fois moralement et intellectuellement.

En effet, dans cette activité humaine, nous assistons à une dynamique unique en son genre : nous voyons comment l'imagination agit sur la masse informe de faits et de données, de corrélations et de catégories en les combinant et en les élaborant d'une manière nouvelle de façon *" à connaître les causes des phénomènes "*.

C'est le ferment que constitue l'imagination disciplinée qui donne à la recherche scientifique une place particulière parmi d'autres activités intellectuelles et qui révèle ses origines philosophiques ainsi que ses affinités avec l'Art.

C'est dire que sur le plan épistémologique, un vaste champ de recherche s'ouvre et un important travail reste à faire sur les grandes tendances de la pensée scientifique africaine francophone contemporaine et les perspectives d'avenir.

Les résultats d'une telle étude nous semblent indispensables pour le réajustement de la formation des futurs chercheurs et épistémologues africains. Car la formation scientifique

prépare les esprits à une meilleure connaissance des phénomènes matériels sociaux et humains. Elle concerne aussi bien les sciences exactes que les sciences sociales et humaines.

En d'autres termes, sur le plan socio-politique et scientifique, il est important de procéder à la mise en place de structures de recherches opérationnelles et théoriques, animées par des équipes composées de chercheurs originaires du pays, de la sous-région et de la communauté internationale.

Par ailleurs, la remise en question est une activité essentielle. Car, de nos jours, au seuil du 3ème millénaire, de solides connaissances sont requises et doivent être continuellement renouvelées en fonction de l'évolution des données. La maîtrise de l'information scientifique et technologique est à cet égard une dimension stratégique de la promotion de la recherche au service du développement.

Le processus d'enracinement est à ce prix et comporte aussi des implications et exigences financières.

## **2. Implications et Exigences Financières**

Pour s'enraciner les chercheurs ont besoin de trouver sur place, en Afrique, un minimum d'infrastructures et d'équipements susceptibles de leur permettre de faire la preuve de leur efficacité.

De fait, le processus d'enracinement implique et exige la mobilisation de ressources financières suffisantes pour la création et l'équipement de laboratoires ainsi que l'encouragement des équipes de recherche.

C'est pourquoi la création d'un fonds national de promotion de la recherche doit retenir notre attention.

L'action de ce fonds sera renforcée par celle du Fonds francophone de la recherche géré par l'AUPELF-UREF et dont nous approuvons l'appui aux structures de recherche dans les sous-régions.

Par ailleurs, la poursuite et le renforcement du système de bourses d'excellence permettraient aux équipes de chercheurs du Sud de connaître une impulsion nouvelle.

## **SUGGESTIONS ET PROPOSITIONS**

C'est en prenant en considération tout ce qui précède que nous osons formuler à l'attention des Assises Francophones de la recherche les suggestions et propositions que voici :

1. promouvoir les travaux des chercheurs d'Afrique francophone et vulgariser les résultats de ces travaux afin de contribuer à l'émergence et au développement d'une culture scientifique dans les différents pays concernés. Car il est indispensable de s'assurer la compréhension et l'adhésion du public auquel sont destinés les bienfaits de la recherche scientifique ;

2. réaliser le désenclavement des chercheurs africains francophones par le renforcement de la mobilité, de la régionalisation, de l'intercommunicabilité et des rencontres inter-réseaux ;
3. promouvoir les études doctorales dans les Universités d'Afrique subsaharienne francophone en vue du renforcement des capacités internes de recherche ;
4. généraliser l'expérience des centres SYFED dans les Universités francophones d'Afrique en vue de l'amélioration du niveau d'information et de la qualité scientifique des chercheurs de cette composante de la francophonie ;
5. procéder à la décentralisation et à la régionalisation de la gestion des activités des réseaux thématiques afin de les rapprocher davantage des chercheurs d'Afrique francophone.

## CONCLUSION

Au terme de cette réflexion, nous pouvons dire que la problématique de l'enracinement est ambivalente. Car elle peut tout aussi bien inspirer une approche d'enfermement sur soi qu'une démarche fondée sur le dialogue, l'échange et l'ouverture. Nous plaidons pour la seconde qui est plus fécondante.

De fait, l'enracinement est un processus complexe et multidimensionnel qui n'exclut nullement l'ouverture à l'autre.

En effet, l'enracinement comporte un aspect géographique, un aspect thématique, socio-culturel, socio-politique et une composante psychologique et éthique. En d'autres termes, l'enracinement est à la fois une attitude, un comportement, un état d'esprit et une pratique sociale. Il est, enfin, une prise de conscience de la nécessité d'une intégration, d'une convivialité entre les chercheurs, entre les chercheurs et les bailleurs de fonds au sein de la grande famille francophone, dont les valeurs motrices sont la solidarité et la complémentarité.

## Rapport de synthèse

Formation et enracinement des chercheurs d'une part et le partenariat en coopération d'autre part sont deux thèmes distincts quoique complémentaires qui sont regroupés aujourd'hui en une seule session ; ceci nous a valu une matinée exceptionnelle de conférences et de témoignages, de décideurs et d'acteurs de la vie scientifique, de gestionnaires et de responsables de la politique de la recherche des pays du Nord et du Sud.

Comment résumer en une dizaine de minutes tout ce qui a été dit par nos éminents collègues de manière brillante et complète, sans oublier la riche matière qui a été la substance du débat souvent passionné qui a suivi ?

Je n'en ferai rien, et je me contenterai de vous rappeler ce qui, à mes yeux, constitue les lignes de force, la trame dominante des interventions de cette matinée, dans la perspective des Assises.

Deux remarques préliminaires :

- a. Mis à part le rapport-bilan de M. OUIHINGA, qui développe de manière équilibrée les problèmes concernant les deux sous-thèmes de cette matinée, cinq intervenants ont traité spécifiquement les questions de formation et d'enracinement des chercheurs dans les pays du Sud, et sept ont analysé plus longuement les problèmes de partenariat en coopération. Voilà pour l'analyse comptable des interventions.
- b. Dans chaque sous-thème, on peut regrouper les arguments présentés en deux rubriques :
  - un bilan de l'existant ou un état des lieux ;
  - les propositions pour l'avenir.

Pour la clarté du discours et pour me faire bien comprendre de vous en un temps aussi court, je présenterai successivement les problèmes liés à la formation et à l'enracinement des chercheurs, et ceux concernant le partenariat en coopération, tout en n'ignorant pas les étroites corrélations entre ces deux thèmes.

## FORMATION ET ENRACINEMENT DES CHERCHEURS DU SUD

Le Recteur SEDDOH a fait une remarquable analyse d'ensemble et nous avons entendu quatre témoignages de qualité présentant des études de cas en Afrique Occidentale, en Afrique Centrale, à Madagascar et en Afrique du Nord. Ces témoignages soulignent en particulier les difficultés que rencontrent les chercheurs dans leur pays respectif.

Les problèmes peuvent être regroupés en trois volets.

### 1. Quelle formation ?

Quel choix faire en matière de formation ?

- a.
  - formation initiale et formation continue ;
  - formation dans les laboratoires et universités du Nord ou du Sud ; ou dans les deux à la fois ;
  - en tout cas, une formation de qualité, de haut niveau, sans complaisance, et non une formation au rabais.
- b. Cette formation de pointe dans un domaine scientifique donné peut satisfaire les ambitions légitimes de carrière d'un chercheur du Sud, et correspondre aux créneaux de performance existants dans les laboratoires du Nord.

Mais elle peut ne pas correspondre aux réalités actuelles du pays du Sud, ni satisfaire ses besoins à venir.

D'où le deuxième volet.

### 2. Comment enraceriner les chercheurs du Sud ?

Laissons de côté les discussions sémantiques autour du terme " enracerinement ".

Comment éviter la fuite des cerveaux ? Vieux problème qui n'est pas spécifique aux pays du Sud ni aux pays francophones.

Plusieurs idées et plusieurs propositions ont été avancées. J'en retiendrai deux essentielles.

- a.
  - créer ou renforcer les équipements scientifiques et techniques ;
  - doter les laboratoires des moyens financiers suffisants afin de créer un environnement et des outils performants pour les chercheurs ;
  - améliorer la valorisation des résultats de la recherche sous toutes les formes.
- b.
  - valoriser le métier de chercheur en dotant les chercheurs de statut solide, sécurisant, en leur offrant des perspectives de carrières claires et avantageuses, mais rigoureusement soumises à une évaluation scientifique périodique ;
  - sans pour autant fabriquer une caste de chercheurs fermée et vivant sur elle-même, isolée de l'université et des réalités du monde extérieur.

### **3. Mais enracinement ne veut pas dire immobilisme, ce qui serait le contraire même de l'esprit scientifique.**

- a. Au contraire, enracinement doit se marier avec mobilité, comme l'a ardemment défendu M. L.Y.

Le géographe que je suis reste convaincu que l'espace francophone :

- doit associer étroitement lieux d'enracinement et courants migratoires pour tous, y compris pour les chercheurs ;
- doit être le territoire privilégié d'un vrai métissage culturel.

- b. La mobilité doit s'effectuer dans les deux sens.

- dans le sens Sud-Nord, ce qui est le cas très fréquemment aujourd'hui, dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale ;
- mais, de plus en plus, dans le sens Nord-Sud, si les conditions évoquées précédemment sont remplies.

Le retour dans les pays du Sud des chercheurs formés dans les laboratoires du Nord doit être encouragé. Cela permettrait de renforcer le potentiel des ressources humaines qui conduirait à la création, nous le verrons plus loin, de véritables formations de troisième cycle et d'écoles doctorales.

## **LE PARTENARIAT EN COOPÉRATION**

On retiendra trois types d'interventions.

1. Les exposés des responsables des deux organismes de recherche français que sont le CNRS et l'ORSTOM ont rappelé, tant dans la recherche fondamentale que dans la recherche finalisée, la coopération bilatérale existante dans les domaines de la formation et du partenariat. On ne peut qu'être impressionné par le volume et la qualité des structures de coopération et des résultats obtenus. L'adhésion, entérinée au cours de cette Assemblée Générale, de ces deux puissants organismes de recherche à l'AUPELF-UREF, n'en est que plus appréciée. Les passerelles entre les coopérations bilatérales et multilatérales seront plus nombreuses et il faudra veiller à ce qu'elles soient des plus fructueuses pour les pays du Sud.

2. Les témoignages concernent pour l'essentiel la présentation des politiques de coopération bilatérale officielle, en France, au Canada et au Québec par les hauts responsables chargés de les appliquer.

On a pu apprécier la diversité de ces politiques et les principales tendances de l'évolution en cours. J'ai retenu en particulier la leçon de réalisme appuyée sur des faits incontestables liés à la crise économique que vivent les pays " riches ", assortie d'un message d'espoir et de

solidarité à l'égard des pays plus pauvres encore ; leçon et message délivrés par le représentant du Ministère français de la Coopération, M. PECCOUD.

**3. Quelles propositions immédiates ? Quelles perspectives à moyen terme ? Que peut offrir l'AUPELF-UREF ?**

Les réponses à ces questions sont apportées par l'exposé de M. le Recteur M. GUILLOU, appuyé par ceux de Messieurs OUIMINGA et BLAGUÉ en particulier.

Deux idées fortes méritent d'être retenues :

- une programmation générale pluri-annuelle, soutenue financièrement par un Fonds francophone de la recherche ;
- une stratégie d'excellence concentrée et partagée, basée sur l'intelligence des réseaux.

Que retenir des propositions faites par M. le Recteur M. GUILLOU ? Tout bien sûr. Tant elles sont complémentaires et forment un tout.

- a. Permettez-moi de regrouper ces propositions autour d'une pièce centrale et maîtresse : l'école doctorale régionale. Ce pôle régional d'excellence associera étroitement universités et instituts de recherche, enseignement supérieur et formation à la recherche, recherche fondamentale et recherche finalisée.

Quatre articulations s'imposent autour de ce pôle d'école doctorale :

- s'appuyer sur une batterie de laboratoires associés et de jeunes équipes qu'il faudra mettre en place et faire fonctionner en réseaux ;
  - développer une politique d'actions concertées et de programmes partagés entre les équipes ;
  - favoriser l'attribution d'aides personnalisées et de primes de recherche aux plus méritants, même si l'entreprise est délicate et ne doit pas devenir une assistance sociale déguisée ;
  - constituer un Conseil scientifique international de haut niveau qui définira une politique pluri-annuelle et sera l'instance d'orientation et d'évaluation.
- b. Voilà la raison d'être de ce Fonds francophone de la recherche dont on parle tant depuis le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de Maurice. Ce Fonds contribuera à la relance de manière durable de la recherche dans les pays du Sud. Les mois à venir seront mis à profit pour établir des projets et des programmes et pour définir des méthodologies d'application et d'évaluation au sein de l'AUPELF-UREF.

## CONCLUSION

Je ne peux que m'associer au message d'espoir et de solidarité délivré par M. le Recteur M. GUILLOU et incarné par l'AUPELF-UREF à la vie de laquelle j'ai été associé pendant plus de cinq ans comme membre du Conseil scientifique.

J'ajouterai, en terminant, un appel à une collaboration étroite et sincère entre l'AUPELF-UREF, agence de coopération multilatérale d'une part, les organismes nationaux de coopération scientifique, les chercheurs et les institutions de recherche des pays du Nord et du Sud d'autre part, en vue d'un meilleur développement de la recherche, et de manière plus générale, pour le mieux être des populations concernées.

